

Mathieu Rigard

# Intervenir seul à domicile : l'exemple d'un positionnement éducatif en SESSAD

Mémoire présenté en vue de l'obtention du DEES  
Session 2009

## **Introduction**

# **I. Le cadre d'intervention** **p.4**

## **1.1/ Présentation du service** **p.6**

1.1.1 Le cadre institutionnel et réglementaire

1.1.2 Concrètement

1.1.3 L'équipe pluridisciplinaire

1.1.4 Un effort particulier de coordination

## **1.2/ Les « lieux de vie »** **p.13**

1.2.1 Le travail « à domicile »

1.2.2 Une présence qui n'est jamais neutre

1.2.3 Le début d'une prise en charge : la procédure d'accueil

1.2.4 L'exemple de Hicks

# **II. Une identité à assumer** **p.24**

## **2.1/ Entre l'illusion et la réalité** **p.24**

2.1.1 L'enjeu de la relation, le support du transfert

2.1.2 La réalité de l'illusion

2.1.3 Travailler la désillusion

2.1.4 Une position éthique et des supports théoriques

## **2.2/ Un support éducatif en service ambulatoire** **p.33**

2.2.1 La paradoxe d'accompagner vers l'autonomie

2.2.2 Lorsqu'on est soi-même un support éducatif

2.2.3 Quand ça fonctionne...

# **III. Intervenir seul** **p.36**

## **3.1/ Le rôle de l'éducateur de SESSAD** **p.37**

3.1.1 Répondre au besoin de « tiersité »

3.1.2 Le sentiment d'isolement

3.1.3 Un isolement relatif

## **3.2/ Les moyens d'un isolement relatif** **p.42**

3.2.1 Un SESSAD est-il une institution « molle » ?

3.2.2 La parole des usagers

3.2.3 Seul mais jamais solitaire

## **Conclusion** **p.50**

*« Le SESSAD émane d'une volonté politique d'inscription de la famille dans le projet de vie de l'enfant ; les lieux d'intervention de l'équipe, domicile, halte-garderie, école, témoignent de cette volonté d'être sur la scène du vécu de l'enfant ; celui-ci n'est plus inscrit dans une démarche d'aller vers (ou dans) l'institution, mais c'est cette dernière qui va se rendre au-devant de l'enfant et de sa famille. Il ne s'agit pas là d'un simple déplacement géographique, mais aussi, et surtout, d'une autre perception du rapport à l'autre. »<sup>1</sup>*

## **Introduction**

Il est une question paradoxale lorsqu'on explore ce qu'est le quotidien du travail de l'éducateur spécialisé en SESSAD, à laquelle je vais tenter d'apporter des éléments de réponse dans ce travail et qui est la suivante : Comment travaille-t-on au sein d'une équipe alors qu'on intervient seul auprès des usagers ?

La question du positionnement éducatif est une question qui a déjà été amplement abordée. Mémoires d'étudiants, articles, ouvrages spécialisés. Cela n'est pas un hasard : il s'agit d'une thématique centrale dans les métiers du social où le rapport à l'humain, sujet souffrant, sujet accompagné, est quotidien. Au delà des impératifs institutionnels et réglementaires, elle vient interroger notre propre qualité humaine dans ce rapport professionnel.

Il peut y avoir une autre raison à cela. Chacun a son mot à dire sur la qualité du lien en jeu en éducation spécialisée. Aucun apport théorique, si pertinent soit-il (et il en est !) ne peut remplacer l'expérience vécue, de l'intérieur, la confrontation avec l'autre dans ce souci de bien faire (cette « démarche qualité ») propre à un travail professionnel.

---

<sup>1</sup>Prendre en charge à domicile l'enfant handicapé : Les SESSAD, TERRAL Daniel Dir., 2ème édition, Dunod, Paris, 2006, p.5

Les alchimistes d'autrefois avaient leurs textes hermétiques, dont la compréhension réclamait un lent apprentissage pratique. Les Maîtres artisans du Tour de France ont leurs initiations occultes encore aujourd'hui. Les éducateurs spécialisés ont trois ans pour se forger une « personnalité éducative ».

Trois ans suffisent-ils pour explorer et investir un positionnement professionnel grâce à l'étayage théorique apporté par l'école et celui, pratique, fourni par les expériences de stage ?

Non. Notre métier est comme ceux là qui cherchent à apprivoiser la matière ou à comprendre le monde. Il ne vise pas à achever un jour la tâche qu'il s'est assignée. Il s'efforce quotidiennement d'avancer dans d'infinies parcelles de vérités locales qui ne se regroupent qu'avec peine dans un corpus théorique unifié.

Cela pourrait isoler ses praticiens. Telle connaissance ici pertinente, peut paraître vaine là-bas ou mal adaptée. Je pense à ce jeune homme de 18 ans, très immature et influençable. Je me comportais avec lui comme si je devais le voir plusieurs fois par jour. C'était mon tout premier lien d'accompagnement en SESSAD, je le tissais maladroitement. Mon expérience d'internat a pu en quelque sorte « parasiter » l'image que je véhiculais dans cette relation. Je ne le voyais pas autant que je le voulais et ... un beau jour il n'est plus venu du tout à mes rendez-vous<sup>2</sup>.

Travailler en milieu ouvert n'est pas travailler en internat, si frustrant que cela puisse être si on n'y prend garde. L'institution est différente mais les méthodes de travail ne diffèrent pas tant que cela. La psychologie de l'enfant reste la psychologie de l'enfant, le droit reste le droit et la sociologie parle toujours des phénomènes de groupes ou de la famille. Les outils à disposition de l'éducateur spécialisé restent globalement les mêmes, ce sont les dimensions de leur déploiement qui diffèrent : dans le temps et dans l'espace.

Effectivement la connaissance de l'éducateur spécialisé ne se réduit pas à ce que l'on peut trouver dans les livres. Il s'agit toujours d'une connaissance intime, personnelle. Nous pourrions presque dire personnelle au carré tant c'est dans l'expérience de la rencontre de deux individualités, celle du professionnel et celle de l'utilisateur, qu'elle éclot et se développe. Mais est-ce si simple ? Sommes nous seuls dans nos interventions, lorsque nous intervenons seul ?

Ainsi la question du positionnement éducatif ne peut faire l'objet d'aucune

---

<sup>2</sup> Lire plus loin, l'exemple de Hicks p.19

« recette », mais réclame un délicat dosage au quotidien de méthodes (issues de savoirs théoriques), de savoir faire et de savoir être.

Il s'agit donc ici de revisiter cette question classique du positionnement de l'éducateur spécialisé avec ce point de vue nouveau, personnel, fondé sur la pratique que j'ai pu expérimenter en situation de stage, dans l'accompagnement socio-éducatif, souvent seul, au contact quotidien du public d'un SESSAD.

Un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile a certaines spécificités qui rendent peut être ces questions du positionnement professionnel encore plus sensibles qu'ailleurs. Ces spécificités tiennent au fait qu'un service n'est pas un établissement (les textes réglementaires marquent bien cette distinction entre établissements et services médico-sociaux). Cela a des répercussions sur notre travail au quotidien et sur notre identité professionnelle.

La question se pose également avec le fait d'être éducateur spécialisé dans un service de soin. Notre place et notre rôle au sein de l'équipe pluridisciplinaire et du réseau partenariat, au coeur des projets, au plus près des usagers, méritent également réflexion.

Ainsi, pour bien comprendre les implications et les enjeux d'un positionnement éducatif en SESSAD, il nous faut préciser les modalités particulières issues de ce cadre d'intervention. Qu'est-ce que signifie intervenir à domicile ? Comment cela se passe-t-il ? Quels professionnels interviennent ? Suivant quelles procédures ?

Avec cette idée plus précise du fonctionnement d'un SESSAD nous pourrions nous interroger sur ce qui se passe vraiment dans cette relation entre l'éducateur et les usagers, au plus près de leur quotidien. Comment nous perçoit-on ? Que donnons nous à voir ? Comment travaille-t-on « hors les murs » ?

Si cette identité professionnelle est particulière et propre à l'éducateur spécialisé en SESSAD, ne se retrouve-t-on pas isolé, seul face à l'utilisateur, dans nos interventions ? De quels repères dispose-t-on ? Quelle est la place de l'équipe autour de nous ?

Voici un faisceau de questions simples qui interrogent le positionnement éducatif en service d'éducation spécialisée et de soin à domicile. Elles viennent directement parler de notre identité au travail, de notre rôle au sein d'une équipe et d'un service dont l'objectif est avant tout de favoriser l'épanouissement et le développement de chaque enfant ou adolescent en situation de handicap.

# I. Le cadre d'intervention

*"Le champ d'action des SESSAD est très large. Il s'adresse à la personne physique et psychologique, mais aussi à l'ensemble de son réseau relationnel, à sa famille et son environnement naturel. Dans cette perspective, les soins participent par leur action thérapeutique et rééducative à retrouver, pour la personne, les capacités qui lui permettront de participer à une vie sociale la plus normale possible."<sup>3</sup>*

Le travail en milieu ordinaire, comme il se pratique dans les SESSAD, fait appel aux compétences classiques de l'éducateur spécialisé comme instaurer une relation, favoriser le développement des capacités et la construction de l'identité, assurer une fonction d'étayage dans une démarche éthique. Cependant les modes d'action propres à ces services mettent particulièrement l'accent sur la faculté d'instaurer une coopération efficace avec les familles, de gérer les conflits, d'exploiter une relation d'échange.

Il s'agit également et surtout d'appréhender sous un jour nouveau l'intervention socio-éducative en l'absence de ce repère que constitue la vie quotidienne en internat.

Ainsi, intervenir dans tous les lieux de vie de l'utilisateur peut être déstabilisant dans un premier temps. J'ai trouvé que cela n'allait pas de soi. Le cadre de travail comme je le connaissais jusqu'alors en éducation spécialisée avait quelque chose de routinier (même si bien sûr à l'intérieur de ce cadre les choses étaient toujours différentes) mais de fondamentalement structurant. Travailler dans un groupe d'adolescents autistes au sein d'un IME<sup>4</sup>, même en accueil séquentiel, c'est arriver le matin dans un endroit familier, balisé, réglementé. Pas de surprise que ce soit au niveau des locaux, des personnes présentes (jeunes ou professionnels) ou de l'emploi du temps (heureusement dans un sens car des surprises ces jeunes nous en réservent un certain nombre).

Repensons à Kant, le philosophe qui avait organisé sa vie de manière extrêmement stricte et routinière afin de consacrer la majeure partie de son

<sup>3</sup> Op. Cit Prendre en charge à domicile l'enfant handicapé : Les SESSAD, p.25

<sup>4</sup> IME : Institut Médico Educatif

esprit à la tâche qu'il s'était fixée : comprendre le monde.

Si les rythmes de vie d'un internat sont contraignants ils libèrent également les éducateurs et les jeunes d'une certaine forme d'incertitude. Le cadre horaire et spatial de l'internat, où chacun a sa place, où chaque temps a son lieu (le repas dans la salle à manger, les devoirs dans la salle de devoirs...), offre quelque chose de rassurant.

Toujours est-il que les impératifs d'un service d'éducation à domicile sont tout autres. Les prises de rendez-vous avec les familles, avec les professeurs, avec les entreprises, forment un quotidien souple et fluctuant. Nous sommes sans cesse amenés à nous adapter aux horaires de nombreux partenaires.

Trouver sa place en visite à domicile, vis-à-vis d'un chef d'entreprise, dans un collège, auprès d'un jeune demande tout de même un travail sur son identité professionnelle et sur la représentation que les partenaires en ont. Certains documents et textes nous aident dans cette démarche identitaire. Projet d'établissement, fiche de poste... Mais pour notre interlocuteur il s'agit toujours, au bout du compte, de voir celui qu'il a devant lui. A nous d'habiter et de représenter, au sens théâtral qui est celui employé par Goffman<sup>5</sup> dans « La mise en scène de la vie quotidienne », ces mots abstraits, cette fonction éducative. Pour moi, être éducateur spécialisé dans ce SESSAD c'est représenter un point d'appui, un support utile à un moment donné pour un jeune donné. « J'accompagne des jeunes en situation de handicap à un moment de leur vie », c'est comme cela que je me présente dans le cadre de mon travail en règle générale. Cela peut paraître simple et ça l'est sans doute. C'est cependant le fruit d'un travail personnel sur ma relation au public de ce service et sur la compréhension des enjeux de leur accompagnement au quotidien. C'est également un décryptage de ce que mes interlocuteurs veulent savoir. Leur dire « je suis éducateur spécialisé » n'aurait pas grand sens pour eux, « Je travaille pour le SESSAD » non plus.

Le travail hors les murs et dans ce rythme propre aux services à domicile est donc particulier en terme de cadre institutionnel. Mais une fois fixé le cadre des missions dans lesquelles on intervient, c'est-à-dire le projet du jeune, cela permet d'élargir de façon immense le champ éducatif qui s'offre à nous. Et c'est

---

<sup>5</sup> GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Tome 1, La présentation de soi, Paris, Minuit, 1968, 251p.



ce qui m'a sans doute le plus enthousiasmé dans ce travail ambulatoire.

J'ai par exemple eu la possibilité de travailler auprès d'un jeune de 19 ans en troisième année de BEP mécanicien en apprentissage, atteint d'un important surpoids et d'une nécro ostéoporose de la hanche, auprès d'un jeune autiste de 14 ans en 4<sup>ème</sup> dans un collège d'enseignement général, ou d'un enfant de 9 ans en Clis<sup>6</sup> souffrant d'un déficit d'attention et d'un manque d'autonomie important.

Intéressons nous maintenant aux missions ainsi qu'au fonctionnement concret d'un SESSAD.

## **1.1. Présentation du service**

### **1.1.1 Le cadre institutionnel et réglementaire**

Conformément aux annexes XXIV<sup>7</sup> qui précisent les missions des établissements et services médicaux sociaux, le SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile) propose une prise en charge globale thérapeutique, éducative et pédagogique qui instaure une relation de service contractualisée avec le bénéficiaire et ses responsables légaux.

Cette notion de service, si elle caractérise le fonctionnement des SESSAD, est aujourd'hui commune à l'ensemble des services sociaux et médicaux sociaux. Selon Daniel Terral<sup>8</sup> il s'agit d'une véritable « révolution » des pratiques liée à l'évolution de la société elle-même : « Nous sommes en train de passer du stade de la protection de la communauté (époque de l'enfermement) à la primauté des droits de la personne (individualisme) ». Il s'agit de « rendre service à autrui », avec ce que cela implique de compétences d'empathie, de communication et d'attention. Nous parlons de co-éducation. Cela suppose que la famille du jeune ait une place centrale dans la co-construction du projet individuel de l'utilisateur.

---

6 Classe d'Intégration Scolaire

7 Décret n° 89-798 du 27 octobre 1989 et annexes XXIV, B.O. n° 45 - 14 décembre 1989

8 Prendre en charge à domicile l'enfant handicapé, op.cit. p.11

Le SESSAD dont j'ai pu expérimenter le fonctionnement est rattaché administrativement et hiérarchiquement à un Institut Médico-Educatif (IME).

L'agrément du service est prévu aujourd'hui pour : « 24 garçons et filles accueillis en prestations sur lieu de vie ».

La prise en charge du SESSAD peut concerner des enfants de zéro à vingt ans « présentant un retard léger à moyen ». Le fait d'annoncer une prise en charge dès zéro an fait souvent sourire les parents à la lecture du livret d'accueil. Cela fait un peu langage administratif, de la même façon que « retard léger à moyen ». Mais si dans les faits nous n'intervenons pas actuellement auprès d'enfant en bas âge, les éducateurs du service ont déjà eu à accompagner une jeune fille de 20 ans, durant sa grossesse, pendant l'accouchement et dans les premiers mois de l'enfant. Ce genre de situation m'a tout d'abord étonné, habitué que j'étais à un travail d'internat s'arrêtant plus ou moins aux frontières de l'établissement et de l'âge scolaire<sup>9</sup>. Mais j'ai compris peu à peu que c'était effectivement un des sens des mots « à domicile » du sigle SESSAD, nous aurons l'occasion d'y revenir.

Ce SESSAD de l'UGECAM accompagne des jeunes orientés aujourd'hui par la MDPH<sup>10</sup> afin de les soutenir dans les différents domaines de la vie.

Les objectifs du service sont de favoriser<sup>11</sup> :

- L'épanouissement,
- La réalisation des potentialités intellectuelles, affectives et corporelles,
- L'autonomie maximale quotidienne, sociale et professionnelle,
- L'intégration scolaire, sociale et professionnelle.

Les services proposés par le SESSAD s'articulent comme suit<sup>12</sup> :

- L'accompagnement de la famille et de l'entourage habituel de l'enfant ou de l'adolescent,
- Les soins et les rééducations,
- La surveillance médicale ainsi que de la déficience et des situations de handicap,

---

9 En réalité, l'amendement « Creton » à la loi du 12 janvier 1989 stipule que : « La prise en charge la plus précoce possible est nécessaire. Elle doit pouvoir se poursuivre tant que l'état de la personne handicapée le justifie et sans limite d'âge ou de durée »

10 Maison Départementale de la Personne handicapée

11 cf articles 2 et 5 de la loi de 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale

12 cf Décret des annexes XXIV du 27 octobre 1989

- L'enseignement et le soutien pour l'acquisition des connaissances et l'accès à un niveau culturel varié,
- Des actions tendant à développer la personnalité, la communication et la socialisation,
- La protection administrative et/ou judiciaire des personnes handicapées.

Les différentes prestations du SESSAD sont déclinées et précisées lors de l'élaboration, avec les usagers, du Document Individuel de Prise en Charge (D.I.P.C.).

Elles sont découpées en huit grands thèmes :

- Protection et sécurité des bénéficiaires,
- Conduites et codes sociaux,
- Journées socio-éducatives,
- Autonomie,
- Soutien, aide psychologique et psychothérapeutique,
- Intégration scolaire,
- Insertion professionnelle,
- Service de suite.

Ces prestations sont articulées au cas par cas suivant le projet individuel. Elles ne concernent pas toutes en même temps tous les usagers.

### **1.1.2 Concrètement**

Concrètement, nous accompagnons l'utilisateur dans tous les lieux qu'il fréquente. A l'école, à la maison, en sortie, au bord d'un terrain de football... La pertinence de ces interventions sera liée au projet co-élaboré avec le jeune et sa famille.

Nous sommes également amenés à rencontrer de nombreux partenaires, professeurs, chefs d'entreprises, militants associatifs, personnels d'administrations (CPAM<sup>13</sup>, Mairies, CAF, AGEFIPH<sup>14</sup>) pour créer des possibles, tordre des idées reçues, des malentendus. Car il n'est pas rare que les jeunes que nous accompagnons se trouvent dans des situations bloquées suite à certaines incompréhensions.

Incompréhensions liées à la carte du monde de certains d'entre eux :

---

13 Caisse Primaire d'Assurance Maladie

14 Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées

autistes à haut potentiel, déficients intellectuels légers, ils ne portent pas pour la plupart la marque de leur handicap sur leur visage. Alors ils peuvent énerver (des professeurs), interloquer (un patron ou une secrétaire d'accueil) ou tout simplement ne pas arriver à se faire comprendre.

Incompréhensions liées également à ce monde compliqué, parfois, pour eux.

C'était le cas pour David<sup>15</sup>, 20 ans, qui devait payer une amende de plus de cinq cent Euros (majorée pendant deux ans) alors que c'était « n'importe quoi » puisqu'il les avait changés ses pneus lisses et que de toute façon « elle ne marche plus la mobylette ». Alors David est venu nous voir au service avec sa feuille d'avis de recouvrement. Ce n'était pas exactement ce qu'on avait prévu de faire ce jour là, nous devions travailler autour de l'écrit, faire un CV. Et bien nous nous sommes assis, j'ai pris le temps d'expliquer, pour que la colère s'apaise et puis nous avons rédigé ensemble un courrier pour le commissaire de police pour lui expliquer, pour qu'il comprenne, à son tour.

Ce rôle de médiation est très important au quotidien, pour les petits et les grands malentendus.

### **1.1.3 L'équipe pluridisciplinaire**

Les éducateurs de SESSAD doivent également répondre à des besoins très variés en terme de soins et de services. Pour cela ils travaillent au sein d'une équipe pluridisciplinaire réunissant dans le même service différents types de professionnels.

- **Le médecin psychiatre** élabore et supervise le programme de soins et coordonne l'action des différents intervenants médicaux par ses ordonnances thérapeutiques. Des synthèses annuelles, en équipe pluridisciplinaire, sont effectuées sous son autorité.

- **L'assistante de service social (ASS)** travaille dans l'accompagnement des familles et des jeunes adultes. Elle est notamment l'intermédiaire entre le service et la MDPH, aide les familles dans le montage de dossier de demande l'Allocation d'éducation d'enfant handicapé (AEEH) ou de reconnaissance comme travailleur handicapé.

---

<sup>15</sup> Tous les prénoms cités dans ce document sont fictifs afin de respecter la vie privée des usagers.

Dans le cas de David, 20 ans, illettré, j'ai pu ainsi organiser plusieurs rencontres avec l'ASS afin de monter ou mettre à jour plusieurs dossiers concernant sa carte vitale, son contrat bancaire et de régler des contentieux avec le trésor public au sujet d'amendes impayées.

- **Le psychologue** est chargé des bilans psychologiques (WISC, tests projectifs...) des nouveaux entrants. Il initie des thérapies, mais pratique aussi de simples entretiens de soutien psychologique pour les jeunes, avec ou sans les parents. Les jeunes peuvent également être à l'origine de ces entretiens.

Ce fut également le cas pour David, qui face aux difficultés qu'il rencontrait avec sa mère et dans les cours qu'il suivait au GRETA, a suivi mon conseil et a rencontré le psychologue du service de manière d'abord exceptionnelle, avant d'entrer dans une démarche de thérapie régulière.

- **Les psychothérapeutes** reçoivent également les jeunes qui en font la demande dans une démarche de psychothérapie sur le moyen et le long terme. Suivant la prescription du médecin psychiatre ou si un suivi était préexistant, il s'agira du psychothérapeute du SESSAD, du CMPP, ou encore d'un thérapeute en libéral.

C'est la solution que j'ai proposée à Mikaël, pour lui donner un espace où parler des difficultés qui, au collège, l'empêchent de suivre une scolarité normale. Il est vrai que face à certains troubles, on peut se trouver démuni. J'ai été alerté par le collège. Mikaël a, en cours de sport, mis un tesson de verre sur sa gorge, en jouant semble-t-il (!) et en disant : " je vais me tuer ".

Dans plusieurs autres cours ses comportements étranges ou désobéissants (comme refuser d'enlever son manteau, de sortir ses affaires ou rendre systématiquement une feuille blanche lors des interrogations écrites, son mutisme...) l'ont amené à une exclusion totale de deux jours et du cours d'Histoire Géo pendant un mois.

Mais ces comportements ne sont ni revendiqués ni prévus. Dans d'autres matières Mikaël se comporte tout à fait normalement, rien n'est signalé, ce que confirment les résultats du WISC effectué par la psychologue. Cet enfant a sa place en 6<sup>ème</sup> générale. Notre rôle au SESSAD est de l'accompagner et de le soutenir dans cette période difficile et de lui fournir un environnement étayant. Les actes psychologiques et psychothérapeutiques mis en place viennent compléter un travail éducatif au collège et à domicile.

- **L'instituteur spécialisé** intervient, le cas échéant, pour évaluer

précisément les besoins du jeune à partir de ses résultats scolaires et d'un bilan des compétences qu'il effectue. A partir de ce bilan, il peut mettre en place un programme scolaire adapté. Il peut proposer un soutien scolaire dirigé par ses soins suivant les besoins du jeune.

L'intégration scolaire en milieu ordinaire peut prendre un grand nombre de formes, évoluer dans le temps, au plus près des troubles et besoins évalués.

La situation de Philippe<sup>16</sup> en est une bonne illustration. La mère de Philippe, un enfant qui connaissait en maternelle un important retard scolaire dû à ses troubles de l'attention, a sollicité la MDPH pour une orientation de son fils en Clis. Afin de permettre à Philippe de consolider ses apprentissages scolaires, l'instituteur spécialisé a décidé de le prendre deux heures tous les mercredis matin, en soutien avec deux autres enfants qu'il suit.

Cependant, après quelques mois de fonctionnement, le professeur de la Clis a fait part à la mère de Philippe et au SESSAD, au cours d'une entrevue, des difficultés que l'enfant rencontrait encore pour gagner en autonomie dans son travail, sollicitant sans cesse la présence de l'adulte pour avancer. Sur les conseils de l'instituteur spécialisé, j'ai mis en place une intervention hebdomadaire de deux heures au sein de l'école. Cela m'a permis, en me rendant tout les lundis matin dans la Clis, de tisser des liens de confiance avec Philippe.

Lorsque j'y étais, je m'occupais également parfois des autres enfants. Cela a été bénéfique pour Philippe qui peu à peu a montré qu'il était capable de faire le travail qui lui était demandé, même si ni moi ni le professeur n'étions derrière son dos. Ses troubles de l'attention avaient pour origine un caractère extrêmement angoissé. Philippe, sa mère et le professeur ont pu voir ses résultats scolaires s'améliorer comme son comportement global à l'école et à la maison.

- **Le psychomotricien** au même titre que le psychologue ou l'instituteur spécialisé intervient en fonction du projet individuel de l'enfant et peut être amené à effectuer des bilans et des prises en charges thérapeutiques sur prescription du médecin psychiatre, en cabinet et/ou à domicile.

- **Le directeur** SESSAD/ directeur adjoint de l'IME, est garant de l'orientation générale du service ainsi que de son organisation au quotidien, en articulation avec l'IME.

Orthophonistes, psychologues, rééducateurs peuvent également être

---

<sup>16</sup> Cette situation est également développée au chapitre II, 2 de ce travail.

sollicités par le SESSAD au sein du C.M.P.P. (Centre Médico-Psycho-Pédagogique), du C.M.P. (Centre Médico Psychologique) ou en libéral.

Nous ne devons pas oublier le personnel administratif (comptable, secrétaire, économe, chef cuisinier...) de l'IME qui contribue activement à la qualité globale de la prise en charge.

Un jeune, dont les parents refusent l'orientation de la CDAPH<sup>17</sup> en IME depuis plusieurs années, souffre quotidiennement de l'échec de ses intégrations scolaires dans le collège.

Ça n'a pas toujours été comme ça. Le refus de l'orientation a permis à Didier d'expérimenter la vie de collégien en UPI, de gagner en vocabulaire et en autonomie sur les trajets scolaires et dans l'établissement. Aujourd'hui il se retrouve de plus en plus isolé. Ses amis ont grandi, lui ne joue plus avec eux.

Ce jeune du SESSAD a rejoint l'équipe de l'IME. Lorsque après un entraînement de foot, il peut prendre sa douche et participer à un repas collectif avec toute l'équipe, on peut parler de plaisir, alors je suis véritablement heureux pour lui. Cela n'aurait pas été possible sans un travail de partenariat étroit avec le personnel éducatif de l'IME.

#### **1.1.4 Un effort particulier de coordination**

Cela réclame une bonne coordination. Deux à trois réunions par semaine sont indispensables pour savoir qui fait quoi et avec qui. Nous devons être réactifs et proposer des solutions rapidement en cas de blocage (phobie scolaire, échec d'un stage, exclusion scolaire), nous devons aussi savoir qui fait quoi pour ne pas agir de façon désordonnée.

Voici un exemple des problèmes concrets qui peuvent surgir faute d'une bonne coordination d'équipe : Une situation où le manque de coordination avait braqué une maman contre le service.

Il s'agissait d'un arriéré de paiement pour une licence de foot de l'année précédente. Le jeune que j'accompagnais souffrait de ne plus pouvoir participer aux matchs du samedi. C'est vrai qu'il était fort au foot et que nous avons trouvé une solution pour qu'il puisse se rendre à ces matchs. Les désordres d'ordre psychotiques qui le gênaient considérablement dans la plupart de ses apprentissages scolaires disparaissaient comme par magie une fois qu'il avait chaussé ses crampons.

Cependant plusieurs petites lumières s'étaient progressivement allumées au rouge dans mon esprit. Issu d'une fratrie de 6 enfants, Fred a une maman qui doit faire beaucoup d'effort pour garder ses finances à flot.

---

17 Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

Mais il n'y avait pas que ça. Le rapport à l'argent, à la dette en particulier, générait des tensions qui se retournaient contre les enfants eux-mêmes. Ainsi la mère de Fred, si l'on évoquait cet arriéré de paiement avec elle, soutenait avoir donné la somme en liquide à son fils de huit ans pour qu'il fasse le règlement.

En tout cas, l'intervention de l'ASS<sup>18</sup>, mettant brusquement cette dame devant ses responsabilités, avait semble-t-il bloqué la situation. Un « bonjour » très froid m'attendait au téléphone et il n'était plus question d'envoyer Fred aux entraînements. De plus Fred, qui avait entendu l'ASS dire qu'elle allait « s'occuper de ce problème de foot dans la semaine », était persuadé que tout était réglé !

Cette semaine là a été un peu plus chargée que d'ordinaire, mais grâce à une visite à domicile, à une bonne réunion de coordination et à l'activation d'une médiation via la Fédération départementale de Foot, les choses purent rapidement rentrer dans l'ordre.

Ici, au delà de l'aspect technique du problème (il fallait que cette licence soit validée) il y avait quelque chose de plus complexe qui incluait Fred, quelque chose qui était noué, sensible. Le positionnement de l'éducateur en service à domicile auprès d'un enfant handicapé demande aussi d'être attentif à ce que ça génère dans une famille. Parfois on aide seulement à mettre des mots (« à mettre des mots sur des maux » comme dirait Joseph Rouzel), mais on a le sentiment que c'est justement là où on nous attendait. Toujours ce rôle de médiation.

J'arrive à voir un jeune en moyenne 1 à 2 fois par semaine. Parfois plus, parfois moins.

Comme les éducateurs spécialisés sont au cœur du service, comme nous sommes l'interlocuteur privilégié du jeune, de sa famille et des partenaires, nous faisons aussi beaucoup de route. Dans les départements ruraux comme le mien, nous pouvons facilement parcourir 200 km en un jour. Mais nous essayons toujours de mettre du sens dans nos accompagnements. Il peut se passer plein de choses avec un enfant ou un adolescent, dans un trajet en voiture. On peut rire, se confier, pleurer, on peut aussi écouter de la musique, parler de la vie, celle qu'on a et celle qu'on aimerait avoir. C'est ce lien fort que nous construisons au quotidien qui nous permet de créer des dynamiques éducatives, dans un cadre qui n'est pas celui de l'accompagnement quotidien d'un internat.

---

18 Assistant de Service Social



Pendant ces temps de trajets, le jeune n'est pas positionné face à l'éducateur mais à côté, cela a aussi son importance.

Travailler en SESSAD, c'est également travailler « à domicile », cela induit avant tout un rapport particulier à l'utilisateur et à sa famille.

## **1.2. Les « lieux de vie » de l'utilisateur**

### **1.2.1 Le travail « à domicile »**

*« L'intervention au sein de l'espace relationnel de la famille induit un bouleversement des rapports interindividuels et des relations famille-professionnels. Cette nouvelle proximité relationnelle jusqu'alors méconnue génère une meilleure perception commune, une meilleure inclusion dans la sphère affective des personnes et une plus grande rapidité de communication, énoncée comme nécessaire à une plus grande adaptation et personnalisation des actions. »<sup>19</sup>*

Une visite à domicile.

« Entrez ! »

Je connais les lieux, l'appartement de cette famille, j'y passe rapidement tous les mercredis lorsque je raccompagne leur enfant.

J'entre, souriant, lançant une plaisanterie sur le temps qu'il fait, répond aux formules de politesse d'usage. Le genre d'échange que peuvent avoir les personnes qui se connaissent de vue, lorsqu'elles se croisent dans la rue. Seulement je suis chez eux, dans leur intérieur.

L'enfant est venu m'accueillir sur le palier, avec sa mère. L'enfant, sa mère.

J'ai proposé ce rendez-vous la semaine précédente, pour le jour qui arrangerait le mieux, à l'heure où Monsieur serait présent en même temps que Madame et leur enfant.

Cette situation ressemble à d'autres : on complimente sur l'odeur de cuisine, on évoque les bons mots du petit... mais ça fait un peu emprunté. Un

---

<sup>19</sup> Prendre en charge à domicile l'enfant handicapé, op. cit. p.5

léger malaise est perceptible derrière les sourires et l'amabilité : Madame m'invite à la suivre au salon, elle est déjà en route. La porte d'entrée ? C'est moi qui la referme derrière moi. L'intrusion est consommée.

L'humour met tout le monde à l'aise en surface. Dessous il y a le sérieux du motif de ma visite. Dès que nous serons assis, lorsque nous serons prêts, quand un regard interrogateur, un geste du menton, cette posture particulière comme les mains croisées posées sur la table m'y inviteront, je sortirai mon document et nous parlerons de choses sérieuses.

Notre attention d'adultes se tournera vers l'enfant. Celui qui nous rassemble aujourd'hui, celui qui en a besoin.

Lui ne semble pas trop stressé par l'exercice. Il est assis avec les adultes autour de la table. Ses parents, son éducateur, des adultes qu'il connaît bien. Il est surtout curieux, peut être un peu fier aussi.

Pour le père c'est différent. Il me rencontre pour la première fois. Pour les parents je peux représenter leur incapacité à s'occuper correctement de leur enfant. Je me garde bien de me présenter comme celui qui sait. Je parle de mes questionnements, de mes pistes de travail, des enfants en général, de ce qu'il peut y avoir de désarmant dans leurs conduites, de généralités sur la psychologie de l'enfant.

Nous ne commençons vraiment à travailler ensemble à l'élaboration du DIPC<sup>20</sup> que lorsque nous sommes sur ce terrain d'entente, autour de ces interrogations que la personnalité du jeune nous renvoie et auxquelles nous n'avons pas encore de réponses.

Lui, lorsqu'on l'interroge, précise ses ressentis, ses envies, ses craintes. Même si c'est parfois difficile, même s'il faut parfois qu'il nous aide à interpréter ses silences. Il veut aller voir un match de foot à Marseille. Cela nous fait tous rire tant la réponse est spontanée et franche. Nous avons alors d'emblée cette connivence que peuvent avoir les adultes entre eux, devant un enfant. Alors on explique. Je note son désir dans la colonne des Journées Socio-éducatives (JSE) à la rubrique « besoins exprimés par l'utilisateur ». Puis nous parlons du club de foot, des entraînements auxquels je l'accompagne tous les mercredis. Des progrès observés par l'entraîneur, en terme de confiance en soi surtout. Nous dérivons ensuite vers l'école, sur ce qu'a dit la maîtresse.

---

20 Document Individuel de Prise en Charge, tel que préconisé dans le code de l'action sociale et des familles.

Les pages du DIPC volettent d'une prestation à l'autre. Le retour en arrière n'est pas interdit, l'élaboration du projet ne se fait pas de façon linéaire. C'est un échange, une mise en commun.

Lorsque nous avons fait le tour, c'est à dire lorsqu'il nous semble avoir exprimé l'essentiel de ce que nous avons prévu de dire et ajouté ce que l'échange a fait naître, je récapitule et nous signons ce document contractuel. Les propositions éducatives ont déjà été étudiées en réunion d'équipe, discutées avec le directeur du service, directeur qui aura à valider le document par la suite. De cette élaboration naîtra une série de mises en commun, en réunion clinique et en réunion pluridisciplinaire. Ici encore l'éducateur spécialisé référent du dossier coordonne et impulse l'action du service.

A partir de ce travail je vais pouvoir mettre en place une série d'actions concrètes. J'accompagnerai Madame à l'école rencontrer la maîtresse avec l'enseignant spécialisé du service. Je proposerai une intervention hebdomadaire en classe, pour accompagner l'enfant sur le chemin de son autonomie. Une date de rencontre entre eux et le médecin psychiatre du service permettra d'évoquer la question du suivi psychothérapeutique et... je réfléchirai au montage d'un projet de voyage à Marseille, après tout pour cet enfant très protégé, peu confiant en lui, cela a du sens et j'entends sa demande. Mais je ne suis pas la bonne fée qui exauce tous les vœux, c'est dit, nous en avons ri également et il est entendu que cela se fera « peut-être » et peut-être pas à Marseille.

Là, je sens la pression qui se relâche. En fin de compte, ça n'était pas si terrible. Le père passe ses pouces dans sa ceinture, repose son dos sur le dossier de sa chaise et étend ses jambes. Maintenant, il se dit autre chose, des choses tout aussi essentielles. Des choses intimes sur le ressenti des parents, leur culpabilité, leur incompréhension déjà devant ce bébé qui était différent ? La souffrance.

Je suis une oreille attentive, compatissante maintenant, compréhensive. Ce qui se dit dans ces moments informels est souvent très important, au moins aussi important que de qui se passe de façon plus formelle, sinon plus.

Le DIPC est rédigé, il me faut rentrer chez moi. J'ai mes propres enfants à aller chercher à l'école... je téléphonerai en sortant, j'avais prévenu que je risquais de rentrer plus tard que d'habitude.

Cette visite à domicile, comme souvent lorsqu'elle atteint réellement ses objectifs se mue en entretien de soutien. Il peut se passer six mois ou un an avant de permettre ce « laisser aller » de la part de parents d'enfant porteur de handicap. Ce moment est précieux. L'enfant est reparti jouer dans sa chambre ou goûter dans la cuisine.

Puis, lorsque les choses ont été dites, lorsque je sais, lorsqu'ils ont dit (parfois pour la première fois ?), alors je regarde ma montre, je m'excuse mais il faut que j'y aille.

Au revoir et, me tournant vers l'enfant : à très bientôt.

### **1.2.2 Une présence qui n'est jamais neutre**

Se rendre à domicile est quelque chose d'intrusif et pour la famille et pour nous même. Il faut garder à l'esprit, dans le respect des personnes et dans l'intérêt du jeune accompagné, que nous ne sommes pas là pour juger ou pour comparer. Il faut garder à distance nos représentations et faire preuve d'empathie. C'est à ce prix qu'un véritable travail éducatif visant à mettre en mouvement quelque chose de l'ordre du système familial peut être engagé. Cela peut être rapproché de ce que Rogers appelle « les conditions nécessaires et suffisantes du changement constructif de la personnalité »<sup>21</sup>. Selon les psychologues systémiciens la famille fonctionne comme un tout, comme un système, toujours à la recherche de son équilibre. Chacun de ses membres y occupe une place particulière. Selon cette théorie, mener une action éducative ou thérapeutique avec l'un, c'est agir sur tous. C'est ainsi que prendre en compte la souffrance des parents, des frères et soeurs, recueillir leur parole, c'est aussi une façon d'aider l'enfant porteur de handicap.

Cette empathie, compétence centrale de l'éducateur en service à domicile, est la faculté de se mettre à la place de l'autre (et non d'expérimenter les ressentis de l'autre depuis notre place, ce qui s'apparente à la sympathie). Cette posture professionnelle, cette attitude psychologique est ici condition de la mise en place de la relation d'aide. Elle fait intervenir autant la question pratique de « l'efficacité » du travail mis en place dans la relation, proche de la « reliance » sociale comme développée par Alain Gouhier<sup>22</sup>, et la question de l'éthique

---

21 Carl ROGERS, cité dans : L'empathie et la rencontre individuelle, Dir. Adam KISS, l'Harmattan, Paris, 2001, p.8

22 Cf : La relation d'aide, GOUHIER Alain dir., Presses Universitaires de Nancy, 1993, p.9.

professionnelle. En effet, il s'agit également du respect du droit de l'usager. Droit à l'intégrité morale, droit à la dignité, au respect de la vie privée<sup>23</sup>. Ce double aspect, déontologie et efficacité professionnelle, est lié à la nécessité d'instaurer une relation de confiance comme préalable au déroulement de la relation d'aide. Sans cette relation de confiance, peut-on encore parler de relation d'aide ?

Cette question déontologique vient également éclairer un des aspects fondamentaux des prises en charge en SESSAD : le temps accordé à la rencontre et à l'accueil des usagers.

Yves Le Duc<sup>24</sup> cite un rapport de l'ENSP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) de 1998 qui exprime ainsi le fondement de l'intervention sociale :

- la rencontre
- la collecte des informations
- l'analyse et l'évaluation
- l'émergence du projet individuel et le contrat
- les stratégies et les moyens de mise en oeuvre

Ainsi, pour qu'une intervention sociale d'aide à la personne soit pertinente, toute une série d'étapes indispensables précède la mise en oeuvre du projet éducatif.

Cette attention à une demande individuelle, à une situation originale, à des troubles ou des pathologies propres à cet enfant là, donnent une importance toute particulière à la procédure d'accueil en SESSAD.

### **1.2.3 Le début d'une prise en charge : la procédure d'accueil**

L'accueil des nouveaux entrants se fait après notification de prise en charge par la MDPH<sup>25</sup>, consécutive à la décision d'orientation prise par la CDAPH

---

« La relation d'aide reposant sur une démarche personnelle connectée à une réalité sociale historiquement contextualisée, peut-être appelée reliance sociale, entre un acteur social et un individu. »

23 Cf Déontologie de la relation à l'usager, dans les services et établissements sociaux, LE DUC Yves, Dunod, 2000, p.77.

24 idem, p.96

25 Maison départementale des personnes handicapées

(Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapés). L'initiative de cette demande revient donc aux familles. Dans la réalité il arrive (exceptionnellement) que des prises en charge soient refusées au dernier moment par une famille qui estime qu'on lui a « forcé la main » lors du montage du dossier avec l'ASS de secteur ou lorsque la décision ne privilégie pas assez le milieu ordinaire au goût des parents. Mais en règle générale les familles ont un *a priori* positif sur ce que le service peut leur apporter.

Par contre, elles n'ont qu'une idée vague de la forme concrète que revêt un accompagnement SESSAD.

Une première prise de contact est donc effectuée sous la forme d'un entretien avec les parents et l'enfant ou jeune adulte, souvent à domicile, au cours duquel le fonctionnement du service est présenté par un éducateur. Un rendez-vous est pris pour rencontrer le directeur, puis le médecin psychiatre au service.

La première procédure se termine avec la signature du certificat d'admission par le médecin psychiatre. Ce dernier reçoit le jeune et ses parents en entretien. A partir de ses observations, des éléments du dossier transmis par la MDPH et à l'issue d'une réunion de synthèse avec l'équipe pluridisciplinaire, le médecin psychiatre, en lien avec la direction et l'équipe éducative, décide si oui ou non le SESSAD est en mesure de venir en aide à cette famille.

Dans un second temps, l'équipe se donne trois à six mois pour tisser un lien avec le jeune et sa famille, recueillir et organiser les informations complémentaires sur sa situation sociale, observer les attitudes, comportements et demandes du jeune. C'est au terme de ce temps de découverte mutuelle que le Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) est élaboré.

Cette procédure peut sembler très administrative et formelle, mais j'ai pu expérimenter à quel point elle était indispensable. Ce temps est nécessaire à la rencontre entre les usagers et le service. Dans une prise en charge d'un jeune de 18 ans, orienté depuis un IME<sup>26</sup> sur un projet d'insertion professionnelle, j'avais cru que le passage de relais entre les deux structures aurait suffi à clarifier les choses. Pourtant, nombre d'incompréhensions tant du côté des parents et du jeune que du mien, sont venues rendre l'accompagnement difficile.

#### **1.2.4 L'exemple de Hicks**

Hicks, âgé de 17 ans, connaît un retard mental associé à des

---

26 Institut Médico-Educatif

comportements délinquants avérés. Il est présenté au service comme une « patate chaude », un jeune éprouvant les limites de sa prise en charge à l'IME, ayant par ailleurs des capacités certaines et qu'il faut intégrer au plus vite au SESSAD pour mettre en place un travail d'insertion professionnelle via l'apprentissage. Hicks est d'origine maghrébine. Des rumeurs de liens avec les milieux intégristes musulmans viennent rapidement compléter le tableau. Mais Hicks a un projet : un contrat d'apprentissage doit être signé dans les mois qui suivent avec un patron qu'il a trouvé.

Hicks est un garçon chétif, au visage marqué par une tache de naissance rouge qui lui en mange une bonne partie. Sous ses dehors provocateurs et son apparence de petit voyou de banlieue, Hicks est un jeune très peu autonome et plutôt attachant dans l'immense fragilité que ses dehors de caïd arrivent mal à cacher. J'allais donc vers lui avec l'envie de créer ce lien de confiance mutuelle, d'engager cette rencontre qui nous permettrait de mieux nous connaître.

Rapidement, dans la discussion, je remarque les signes d'une confusion importante. Il mélange beaucoup de choses comme ce qu'il est obligé de faire, répondre un minimum à nos coups de téléphone, nous donner de ses nouvelles, et ce qu'il a le droit de faire, nous dire ce qu'il veut et ne veut pas. Se croyant obligé d'accepter ce qu'on lui propose, il peut rompre le contact avec moi. S'ajoute à cela qu'il semble ne pas comprendre certaines finesses dans les tournures de phrases. Ainsi, comme nous le verrons, un internat de la seconde chance dépendant du ministère de la Défense devient chez lui « faire l'armée ».

Or, devant son attitude d'opposition, très courante dans les comportements adolescents, il est difficile d'engager un véritable dialogue et surtout de faire la part de ce qui chez lui vient parler de sa problématique adolescente et/ou des troubles de la compréhension.

### **Hicks veut être façadier, comme son grand frère.**

Dans les premiers temps de mon accompagnement j'ai répondu à sa demande de mise en stage en façaderie. Le contrat d'apprentissage est resté lettre morte, le patron s'étant désisté au dernier moment et sans plus d'explications. Cependant, sa demande reste pour moi cohérente au vue de l'histoire familiale (son grand frère travaille dans une entreprise du bâtiment), elle vient de lui ( du moins « en façade ») et est appuyée par ses parents. L'éducateur qui suivait Hicks à l'IME nous conforte, l'équipe et moi, dans cette idée: c'est dans la continuité du travail engagé avec ce jeune. Il y a dès lors très

peu (trop peu ?) de remise en question du projet de notre part.

Un stage de trois semaines sous convention du SESSAD est alors engagé dans une entreprise de façaderie dans le but de faire acquérir à Hicks une expérience et de se donner du temps pour trouver un apprentissage.

Hicks met fin à ce stage avant la fin de la première semaine, arguant du fait que cela se passe mal avec le patron qui lui crie dessus. Lui et ses ouvriers sont turcs et parlent turc entre eux. Cela étant entendable, nous nous remettons en quête d'un nouveau terrain de stage.

Avec lui, nous démarchons une entreprise d'insertion spécialisée dans le bâtiment. Les places sont chères et les élus peu nombreux. Il s'agit de trouver un employeur, d'effectuer quelques semaines de stage pour se présenter et pouvoir à terme être embauché comme apprenti.

Durant près de quatre semaines il m'est impossible de le voir. Absent au domicile et aux lieux de rendez-vous aux heures fixées, il ne répond plus non au téléphone, non plus que ses parents. Sur le moment je ne comprends pas vraiment et j'en éprouve un certain énervement, une frustration. A ce moment je me mets fortement en question. Qu'est-ce que j'ai raté, pourquoi ils ne veulent plus me voir. Heureusement je ne resterai pas longtemps le centre du monde. Plus tard je pourrai réfléchir à la situation en relativisant, en échangeant avec mes collègues, et renoncer à cette maîtrise illusoire.

Qui voulait être façadier ? Hicks en tout cas ne semble pas emballé par sa première expérience. Le travail est dur et lorsque je le revois en décembre il me dit vouloir être payé. Je lui explique qu'en règle générale un patron paye un travail qui lui rapporte et que pour fournir un travail qui rapporte il faut un minimum d'expérience. De plus son discours est difficilement acceptable du fait de son absentéisme. Veut-il toujours travailler dans le bâtiment ? Il me dit que oui, mais refuse nos propositions de soins sous la forme d'entretiens avec un psychothérapeute, présentés comme un moyen de faire le point avec quelqu'un sur ce qu'il veut vraiment. Manifestement il prend ça comme « retourner là haut » à l'IME où notre psychanalyste officie, mais la proposition de voir quelqu'un hors du service ne provoque pas plus son adhésion.

Durant ses absences il traîne la nuit avec des jeunes dont certains sont identifiés par des collègues comme délinquants et dort une partie du jour. C'est un rythme qui s'installe et qui parle d'une certaine fuite, dans laquelle il se trouve, vis à vis de la réalité. Car d'après ce qu'ont pu m'en dire ses parents, que



je vois lors de mes visites à domicile puisque à ces moments Hicks dort si c'est en matinée ou est absent si c'est l'après-midi, il ne va pas bien, broie du noir, dort plus de douze heures par jour. Ils sont inquiets et ne savent pas comment s'y prendre. Il m'appellent à l'aide et moi, je leur donne de l'espoir en mettant en place un suivi plus rapproché et un nouveau calendrier de stages, mais je n'ai pas de réponses sur ce comportement que je perçois comme fuyant.

La première fois que nous nous sommes rencontrés en individuel, Hicks a montré tous les signes extérieurs de l'adolescent en crise : retard au rendez-vous chez lui, vingt minutes pour se préparer en traînant les pieds puis musique à fond sur le portable. Il s'était pourtant montré enthousiaste lorsque nous avons décidé de ce que nous allions faire, un démarchage de lieux de stage. Il m'a fallu recadrer les choses immédiatement. Je l'accompagne dans son insertion professionnelle, je ne le traîne pas de force à des rendez-vous. S'il ne veut pas se mettre au boulot ça me va, mais à condition qu'on en discute et que les choses soient claires. Je fus très ferme, mais sincère. Il coupa alors la musique de son portable et nous repartîmes.

Toute la prise en charge de ce jeune a consisté, avec plus ou moins de bonheur, à rejouer cette petite scène entre nous : une motivation qui fait plaisir à voir, puis qui se perd, la rupture du lien aboutissant au recadrage... et ça recommence.

Lorsque nous en avons parlé avec l'équipe, en analyse de la pratique, la question de l'adhésion de « façade » aux actions mises en place a été évoquée et pour Hicks et pour sa famille. Cependant il en est surtout ressorti le constat de la difficulté qu'il y avait, dans un service d'accompagnement contractuel en milieu ordinaire, de travailler avec les personnalités dont on n'arrive pas à percevoir les contours, personnalités fuyantes, ou évoquant un grand vide.

Ce vide parle de la difficulté que nous avons eu à être en lien. La rencontre à laquelle j'aspirais n'a pas vraiment eu lieu. Pour quoi était fait cet accompagnement ?

### **Quelle incompréhension ?**

Quelque chose qui m'échapperait dans la place de ce fils dans cette famille de cinq enfants dont trois filles ? Un rapport particulier à l'institution, lié à l'histoire de ces parents parlant français sans le lire ni l'écrire couramment ? Position délicate, basse, se surajoutant à la souffrance d'avoir un enfant porteur de handicap mental ? Creuser de ce côté là, dans ce qui se jouait aux niveaux des

liens familiaux, des aspirations réelles de chacun, aller voir ce qu'il y avait « derrière la façade », voilà ce qu'avec le recul on se dit.

A ce sujet l'approche systémique apporte des pistes de travail intéressantes pour l'éducateur spécialisé en service à domicile. Elle propose une série d'outils pour essayer de décrypter les différentes interactions en jeu dans les relations familiales. Reposant sur les travaux de l'école américaine de Palo Alto sur la communication, la systémique considère tout comportement humain comme ayant valeur communicative. Une fois encore, appliquée à la famille elle nous permet de voir un système dont les membres sont dans une interaction telle qu'une modification chez l'un d'entre eux entraîne une modification de tous les autres. Et par le biais des interactions, toujours, le système-famille tend continuellement à retrouver un nouvel équilibre.

Mony Elkaïm, chercheur en systémique et thérapeute familial, a développé le concept de double contrainte<sup>27</sup>. Si l'on accepte la grille de lecture systémique, c'est à dire les deux cybernétiques (les systèmes maintiennent l'homéostasie et l'observateur s'inclut lui-même dans le système observé), on peut imaginer certaines formes d'interventions destinées à « élargir le champs des possibles »<sup>28</sup>. Si l'on considère mes rapports avec cette famille, dans ce que l'on pourrait alors appeler un « système éducatif », on s'aperçoit que Hicks et sa famille n'ont fait que répondre à mes attentes et, partant, aux attentes des différents dispositifs médico-sociaux. De mon côté j'étais persuadé d'apporter une aide et une assistance dans la réalisation d'un projet qui était leur (devrais-je dire leurre, pour faire chic ?). Bref, notre relation revêtait bien des atours de cette fameuse double contrainte réciproque. Il y avait ainsi une sorte de résonance entre nous et le cercle se mordait la queue, interdisant toute ouverture créatrice, tout « élargissement du champ des possibles ».

Une des pistes de travail envisagée sera alors de faire, moi, un travail autour de la notion de tiers dans ma relation avec cette famille. J'ai pu en effet, à mon corps défendant, me trouver en position de « représentant de l'institution » et dans cette position seulement. Or cette posture, en tant qu'elle créait une relation duelle entre moi et ces usagers, ne permettait pas de laisser l'espace nécessaire à l'expression de solutions nouvelles, originales. Selon J. Rouzel<sup>29</sup> ce « manque » a toute son importance car : « c'est justement ce qui se déplace

---

27 ELKAÏM Mony, Si tu m'aimes ne m'aimes pas. Approche systémique et psychothérapie, Point, Lonrai, 2001, 221 p. pages 23 et suivantes

28 Idem, p.27

29 ROUZÉL Joseph, Le transfert dans la pratique éducative, Dunod, Paris, 2002, 231p. Page 176.

dans le transfert, cette tentative de refermer le manque ». En reprenant à mon compte la position institutionnelle, telle quelle, issue du passage de relais entre collègues, je m'interdisais de penser à un changement d'objectif éducatif. C'était apparemment confortable pour tout le monde, mais cela n'était pas satisfaisant d'un point de vue professionnel.

Je pense que mon expérience d'internat a pu en quelque sorte « parasiter » l'image que je véhiculais dans cette relation. Mes représentations du rôle de l'éducateur, avec l'habitude d'être dans une certaine continuité du quotidien, venaient sans doute faire écho à l'ambiguïté de la position familiale vis à vis de cette sortie/entrée d'internat. Quelque chose qui fait donc penser à cette notion de double contrainte réciproque<sup>30</sup>.

J'aurais pu, afin de faire le point avec Hicks sur son projet, insister pour prendre le temps de mieux nous connaître. Une journée entière, être ensemble, se promener, faire les boutiques, faire du sport ensemble. Certains collègues pensent que lors d'une nouvelle prise en charge, il est préférable de ne rien connaître du dossier des jeunes afin de se faire sa propre idée de leur personnalité et de pouvoir établir une relation sur des bases plus objectives. C'est ce que je pense être arrivé à faire au sujet des comportements délinquants et des rumeurs qui entouraient Hicks. Mais c'est sans doute quelque chose que j'ai manqué au niveau du projet d'insertion professionnelle qui semblait *a priori* être le sien.

On ne peut jamais, en éducation spécialisée, faire l'économie du temps nécessaire à faire connaissance, à tisser ce lien sur lequel se construira un projet commun. En service à domicile, cela prend peut être plus de temps du fait de l'impossibilité de cette proximité au quotidien, mais la relation avec les parents et l'entourage de l'utilisateur permet peut-être, à terme, une prise en compte plus globale de la situation et de la personne.

---

30 ELKAÏM Mony, Si tu m'aimes ne m'aime pas. Op. Cit.

## II. Une identité à assumer

*« On ne peut qu'être étonné, lorsque l'on entre en contact avec les éducateurs, par un fait troublant. Ils ont beaucoup de mal à parler et à écrire sur leur pratique. Non pas que les éducateurs ne sachent pas parler ou écrire, mais on est en face d'une réelle difficulté dans la prise de distance et dans la théorisation. »<sup>31</sup>*

Être éducateur spécialisé en SESSAD demande un effort particulier de représentation.

Intervenant ici et là, les éducateurs du SESSAD doivent ici et là se présenter et représenter bon an mal an ce que les différents partenaires attendent d'eux.

Nous évoquons plus haut le travail pluridisciplinaire et déjà quelques difficultés pouvaient naître ça et là. Vis à vis de familles et de jeunes souvent stigmatisés par le handicap, au sens développé par E. Goffman dans son ouvrage<sup>32</sup>, nous devons être assez prudents pour ne pas blesser et assez clairs pour être honnêtes.

En partenariat les choses se compliquent, le stigmate peut être parfois contagieux,<sup>33</sup> les préjugés sont tenaces mais aujourd'hui parfois à notre avantage. Oui, dire que l'on souhaite rencontrer avec des enfants les sportifs d'une grande équipe nationale peut passer encore plus facilement lorsque l'on dit que ces enfants sont handicapés. Malheureusement les choses sont loin de toujours se passer comme cela, en particulier lorsqu'on aborde le monde du travail.

Mais avant tout, il faut compter avec la réalité d'un rôle social prêt à porter, pas toujours très confortable et que l'on préférerait taillé sur mesure.

### 2.1 Entre l'illusion et la réalité

31 ROUZEL Joseph, *Le travail de l'éducateur spécialisé, éthique et pratique*, Dunod, 2000, p.131

32 GOFFMAN Erving, *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, éd. de minuit, Paris, 2007, 175p.

33 Idem, p.44

La façon dont nous sommes perçus, en tant qu'éducateur spécialisé, dans la société est une chose qui ne cesse de me fasciner. Si l'éducateur d'internat doit souvent se battre contre la sempiternelle image du surveillant de dortoir, l'éducateur en service à domicile doit, lui, plutôt, faire avec une grande absence de représentations. Je disais plus haut que je ne me présentais pas, dans le cadre de mon travail, comme « éducateur en SESSAD », et pour cause ! Cela n'évoque pas grand chose aux non initiés. Qui sommes nous ? Que faisons nous réellement ?

Ces questions, loin d'être grotesques nous obligent à nous interroger perpétuellement sur la teneur de notre travail et sur la place qui est la nôtre. Pour peu que l'on veuille sortir des phrases toutes prêtes, des items issus des textes réglementaires ou des plaquettes de présentation des services, les réponses à ces questions réclament un effort tout particulier de réflexion.

« Nous favorisons l'épanouissement », « nous accompagnons l'utilisateur porteur de handicap et sa famille ». On a donc besoin de nous, à un moment donné, comme relais auprès d'enfants et d'adolescents souffrant de difficultés pour « s'épanouir », s'insérer socialement, scolairement, professionnellement.

Qui serions-nous donc pour prétendre réussir là où des parents, une trame sociale, le système scolaire, seuls, ont échoué (bien entendu il s'agit là de considérations rhétoriques, cette « prétendue réussite » nous étant parfois réclamée ou attribuée par certains parents d'enfants handicapés mentaux) ?

### **2.1.1 L'enjeu de la relation, le support du transfert**

Pour comprendre ce qui peut se jouer au niveau de notre rôle social il est intéressant de croiser des regards venus de disciplines comme l'anthropologie, l'ethnologie et la psychologie systémique et classique. Car en effet, c'est un des enseignements du quotidien de nos métiers, il se joue réellement des choses puissantes dans la rencontre de nos savoir-faire et savoir-être professionnels et l'imaginaire social.

C'est l'exemple de ces parents dont l'enfant souffre depuis la naissance d'une déficience auditive partielle. Tony a été appareillé très tard, vers l'âge de huit ans. Sa mère a quitté son travail durant onze ans pour mieux s'occuper de

cet enfant différent. Ils n'ont jamais bénéficié, malgré la consultation de nombreux spécialistes, d'un diagnostic clair.

Tony, qui a treize ans, présente un retard psycho-affectif qui le rapproche plutôt d'un enfant de huit ou neuf ans. Il vit dans son monde, évite le contact social et aime à passer des journées entières dans sa cabane, au fond du jardin pour, dit-il, « s'isoler un peu ». Au collège où son niveau scolaire et son comportement inquiètent il a rencontré la conseillère d'orientation psychologue. Elle a parlé à Tony et à sa mère des services comme le SESSAD...

Lorsque je me suis présenté à cette famille, j'ai ressenti une sorte de déprime générale, de fatigue. On ne peut rien faire, semblaient-ils dire. Par contre j'ai senti comment moi j'étais perçu. Avec une sorte de curiosité. Peut être lui pourra tout de même faire quelque chose...

J'ai pris Tony avec moi pour quelques ballades autour de chez lui. J'avais l'impression de parler tout seul, lui me suivant docilement. Puis j'ai essayé de comprendre ce qu'il entendait de ce que je lui racontais. Je suis sourd, m'a-t-il dit. Nous en avons ri tous les deux, il répondait à ma question, donc entendait.

Dans les mois qui ont suivi je l'ai accompagné dans sa réorientation scolaire. Un internat. Violent, je trouvais, mais nécessaire sans doute pour toute la famille à ce moment là. Je le voyais régulièrement et faisais avec lui des choses que l'on fait avec les pré-adolescents : de l'aide aux devoirs, la rencontre de professeurs, le cinéma, des astuces de paramétrage trouvées sur ordinateur.

Pour Tony et sa famille, j'ai senti que je devenais en quelque sorte le messie. Cela peut paraître idiot si on n'a pas soi-même vécu ce genre de situation. C'est étrange, extrêmement gratifiant et pesant à la fois. Je me demandais ce que je devais en faire, de cette confiance trop grande en mes capacités. J'avais envie de leur dire : « mais vous savez, moi, je ne fais rien de particulier, j'essaye juste de faire mon travail, du mieux que je peux ».

Ce sentiment d'être investi par l'autre d'un grand pouvoir, j'ai pu le ressentir, plus ou moins fort, plus ou moins envahissant dans d'autres prises en charge dont j'étais référent.

## **Alors, ça, qu'est-ce qu'on en fait ?**

Pour éviter que cela nous travaille trop, nous le travaillons.

### **2.1.2 La réalité de l'illusion**

Camille Thouvenot, dans son ouvrage *L'Efficacité des Educateurs, une*

*approche anthropologique de l'éducation spécialisée*<sup>34</sup>, nous apporte un point de vu original sur cette question que nous pourrions appeler de « personnalité éducative ».

Docteur en science de l'éducation, elle fonde sa thèse sur une étude de terrain en I.M.E.<sup>35</sup>, des entrevues avec plusieurs équipes, bref, un véritable travail anthropologique.

Pour elle, l'efficacité du travail de l'éducateur spécialisé repose sur un ensemble de ressorts symboliques au même titre que la magie ou le chamanisme. C'est un parti pris dans son ouvrage, nous nous en servons pour mettre ces ressorts dont nous parlions en question.

Ainsi pour certains auteurs, telle activité éducative, telle relation à l'usager, sera « efficace » non pas dans un rapport mécanique de cause à effet, mais dans ce que Claude Levi Strauss appelle l'efficacité symbolique<sup>36</sup>. Or, pour que le « charme » opère, il est nécessaire de réunir certaines conditions. Celle qui nous intéresse particulièrement ici tient à la position particulière du praticien dans la relation.

Si l'on accepte l'idée de Camille Thouvenot que l'éducateur est un magicien<sup>37</sup> comme hypothèse de travail, nous pouvons envisager le positionnement professionnel d'une façon nouvelle, avec un lexique particulier.

Grâce à « ...une capacité à s'engager tout en maintenant un certain recul, à faire preuve d'une hypersensibilité tout en la maîtrisant et, délégué par son intuition, l'éducateur est en possession des moyens nécessaires à l'exercice de la mana ou, en d'autres termes, de la force magique »<sup>38</sup>.

Mais précisons un peu la pensée de l'auteur. L'efficacité symbolique fonctionne comme un système. Pour opérer, elle a besoin de plusieurs éléments :

- Un acteur pour la pratiquer
- Un client auquel elle s'adresse
- Des représentations qui entourent le monde de la magie et la font fonctionner

Ces termes sont ceux de l'auteur, ils évoque le soin comme une représentation théâtrale dont l'éducateur serait un acteur.

---

34 THOUVENOT Camille *Efficacité des Educateurs, une approche éducative spécialisée*, Paris, L'Harmattan, 1988, 343p.

35 Institut Medico Educatif

36 LEVI STRAUSS Claude, *L'efficacité symbolique* p. 205-226 in *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, 452p., p. 205 à 226.

37 THOUVENOT Camille, op. Cit. p.195

38 THOUVENOT Camille, op. Cit. p.182

Le chaman est réputé capable d'établir des communications entre les mondes visible et invisible. Il ne travaille pas avec le malade seul mais en présence d'une assistance qui réunit principalement les proches du sujet ; d'autre part cette assistance se confine rarement dans un rôle passif, elle est invitée par le chaman à participer activement à la cérémonie.

Le processus collectif est utilisé comme levier thérapeutique et le lien de parenté est mis en valeur. Au lieu d'isoler le malade, le chaman le considère et le traite en même temps que son entourage habituel. Le lien avec l'éducation spécialisée prend ici réellement consistance et rappelle l'esprit des lois de 2002<sup>39</sup> et de 2005<sup>40</sup> dans le champ de l'éducation spécialisée.

Mais ce qui pousse la comparaison jusqu'à se superposer avec notre idée que l'éducateur puisse être un support éducatif en lui-même c'est le fait que le chaman ne se considère pas lui-même comme détaché de cet ensemble, au contraire il implique activement sa personne. Il s'immerge dans le système de soin ou de soutien, comme on dit il « mouille la chemise », il se mouille. S'il ne le fait pas, s'il ne va pas lui-même réellement à la rencontre de l'utilisateur, il risque de ne rien se passer du tout.

Donc pour être ainsi symboliquement/magiquement efficace, l'éducateur doit participer pleinement au projet, s'impliquer autant dans l'action éducative que dans la relation, en un mot prendre des risques. Je pense que c'est un peu ce que voulait dire ce chef de service en ITEP (Institut Thérapeutique et Educatif) lorsque, intervenant au cours de notre formation, il nous enjoignait de ne jamais laisser une distance conceptuelle nous faire perdre la qualité de la relation. **La qualité de la relation.**

Pour autant l'importance de la personnalité de l'éducateur en lien avec celle des usagers (l'enfant et sa famille) voudrait dire que tout le monde ne peut être touché de la même manière. En tout cas certaines situations du fait de l'éloignement culturel ou psychologique, ne peuvent être traitées pareillement. Ceci implique à la marge que certains éducateurs qui du fait de leur personnalité sont bons dans tel contexte peuvent montrer leurs limites dans tel autre. Le tout est d'en avoir conscience et de garder le recul nécessaire pour travailler ces limites.

---

39 Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale mettant l'utilisateur au cœur des dispositifs

40 Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées



Je repense à cette jeune éducatrice spécialisée en MECS venant me chercher un soir à l'internat : « viens Mathieu, là j'ai besoin que ce soit toi qui intervienes ! ». Un des gamins, nouveau dans le groupe, âgé de 9 ans, au lieu d'aller prendre sa douche était sorti tout nu dans le couloir et s'était mis à se masturber devant elle... il était persuadé que c'était comme ça qu'on montrait à une femme qu'on l'aimait bien. Derrière la provocation et après le savon (au sens figuré) que lui avait passé la collègue, lui et moi avons pu avoir une vraie conversation : « entre hommes ». Cela peut paraître ridicule ou même réactionnaire si c'est mal interprété. Il ne s'agit pas de sexisme ou de discrimination, mais la différenciation sexuelle existe et peut parfois représenter le cœur de la problématique de certains enfants ou adolescents. Dans ce cas un autre que moi aurait pu faire l'affaire, homme ou femme d'ailleurs, mais l'idée était que cette collègue ne pouvait gérer la situation comme ça, ce qu'en analyse de la pratique la psychologue appela : recevoir ce qui lui était adressé à ce moment donné. C'est effectivement toute l'importance de ce rôle du tiers, plus difficile à mettre en place en SESSAD, quand on est seul à domicile et qui fera l'objet de la partie suivante de ce travail.

Mais continuons notre cheminement en nous servant de notre grille de lecture. Pour que la magie soit efficiente il faut qu'il y ait **croissance en la magie** sous trois aspects complémentaires :

- La croyance du sorcier dans l'efficacité de ses techniques,
- La croyance du malade dans le pouvoir du sorcier,
- La confiance, les exigences de l'opinion collective qui « forme à chaque instant une sorte de champ de gravitation au sein duquel se définissent et se situent les relations entre le sorcier et ceux qu'il ensorcelle »<sup>41</sup>.

### **2.1.3 Travailler la désillusion**

Mais n'allons-nous pas là à l'opposé des droits fondamentaux des personnes que nous accompagnons ? Où se trouve leur libre arbitre s'ils sont « ensorcelés » ? D'autant qu'il peut se révéler plus que délicat de travailler investi d'une confiance aveugle.

Une mère que j'accompagnais dans le cadre du S.E.S.S.A.D me témoignait ce type de confiance. Lorsque je me présentais à son domicile elle m'accueillait avec soulagement. Elle me passait rapidement quelques informations sur le

---

41 LEVY STRAUSS Op. Cit. p.28

déroulement des jours précédents : Kevin ne veut plus me parler, il reste enfermé dans sa chambre, au collège ça ne va pas bien, il a été collé... Puis elle s'effaçait pour me laisser seul avec lui.

Cette mère, dans un rapport très délicat avec son fils, sur le mode « tu ne m'aimes pas », « moi je t'adore mais toi tu ne peux pas m'aimer », rapport qui fût abordé à plusieurs reprises en analyse de la pratique, était persuadée de ne pas pouvoir faire face, de ne pas savoir faire. C'était, selon ses mots à elle, au-dessus de ses forces. Alors elle s'en remettait à nous, absolument, sans retenue.

Au début de mon travail avec cette famille je trouvais très gratifiant les retours qu'elle me faisait. D'après ce qu'elle pouvait dire à mes collègues, aux partenaires, j'étais un excellent éducateur. Tout ce que j'entreprenais avec son fils réussissait et à chaque fois que j'intervenais, à domicile ou ailleurs, Kévin allait mieux. J'étais à la fois assez fier de moi, et parallèlement je ne pouvais m'empêcher de penser que les mérites qui m'étaient attribués n'étaient pas entièrement justifiés. J'étais content de voir Kévin aller mieux, mais un peu gêné à l'idée qu'au fond, je ne savais pas trop pourquoi il allait mieux. Comment le jeune stagiaire que j'étais a-t-il résisté à ces louanges, à ce chant des sirènes ? Comme souvent dans notre métier, c'est l'équipe qui fit fonction de tiers et qui m'aida à rester attaché au mat du navire. « Tu risques d'aller vers une brutale désillusion. A un moment ou à un autre ce que tu feras ne fonctionnera pas, ou lui déplaira et de tout blanc, ton accompagnement deviendra tout noir ».

De plus, je ne pouvais continuer à travailler dans cette situation où tout ce que je proposais était accepté tel quel. Je me souviens de cette pensée qui m'était venue lors d'une visite à domicile où j'avais parlé avec cette dame de ce que je me proposais de mettre en place comme accompagnement au collège de Kévin. Tandis que je parlais, j'avais le sentiment que cette maman ne m'écoutait pas. Elle acquiesçait à chacune de mes phrases, passivement, et il m'était venu à l'esprit cette image de l'élève qui opine du chef face à un professeur qui lui réexplique pour la troisième fois un théorème qu'il ne comprend toujours pas... ou qu'il ne cherche même plus à comprendre.

Or en service à domicile nous avons particulièrement besoin des parents. Ce n'est pas seulement un vœu pieux tiré des orientations de la loi 2002, des annexes XXIV ou même du code civil. C'est la condition de la réussite de notre action qui, du fait de la ponctualité de notre présence, doit être relayée et étayée par un positionnement ou un repositionnement auprès de l'enfant. On pourrait presque dire qu'à terme ce n'est pas les parents qui doivent être associés aux

projets éducatifs du service mais le service qui doit s'associer au projet de la famille. Même si dans ce cas cela demande un travail d'appui sur les compétences parentales.

Un de mes principaux objectifs a été de désillusionner cette mère sur les compétences absolues qu'elle me prêtait et lui faire reprendre pieds, en temps que tuteur, que point d'appui, auprès de son fils et vis à vis de nous.

### - Une position éthique et des supports théoriques

Cela pose également un problème déontologique de base. Si le métier d'éducateur spécialisé ne possède pas de code de déontologie spécifique comme celui des ASS<sup>42</sup>, le droit de l'usager s'inscrit dans la loi par le code de l'action sociale<sup>43</sup>:

- droit à l'intégrité physique,
- droit à l'intégrité morale,
- droit à la dignité.

Ces principes, ainsi que ceux développés dans les chartes des droits des usagers, sont d'autant plus importants que dans notre métier l'autre est *a priori* souvent beaucoup plus en position de faiblesse que nous dans la relation.

Où serait l'intégrité de quelqu'un qu'on illusionne ? Où se trouverait la dignité de quelqu'un que l'on duperait, quand bien même argumenterions nous que c'est dans son propre intérêt ? Mais ici la question était encore plus complexe du fait de l'auto-illusionnement de cette mère, ma position n'ayant été à aucun moment de lui mentir sur mes capacités.

La question a déjà fait couler beaucoup d'encre. Sous d'autres plumes et avec d'autres outils analytiques, la psychanalyse ne parle-t-elle pas d'une réalité semblable lorsqu'elle propose le statut de **sujet supposé savoir** pour l'éducateur (au sens large) ou le thérapeute et décline les tenants et aboutissants du transfert ? La question est vaste et le sujet polémique. Il fait intervenir la question de l'affect qui fera l'objet du paragraphe suivant.

L'éducateur spécialisé n'est pas un magicien. Ce n'est pas Superman ni Super Nanie. Pourtant les ressorts du domaine de la croyance existent bel et bien et toute la subtilité du métier est de jouer avec eux comme avec le reste.

---

42 Assistant de Service Social, cf A.N.A.S.

43 LE DUC Yves, Déontologie de la relation à l'usager, dans les services et établissements sociaux, Paris, Dunod, 2000, 158p.

Bricoler, comme le dirait Joseph Rouzel. Le contexte, les mots, en jouer comme un acteur le ferait dans le monde des représentation que décrit Goffman<sup>44</sup>. En jouer mais jamais en se jouant des usagers, en jouer avec eux, en créant autour de cette fonction éducative un véritable jeu de société.

C'est ce que j'essaye souvent de faire lorsqu'avec humour je vante exagérément mes mérites du « super-éducateur ». C'est par exemple, quand la mère d'un petit me dit : « vous savez, il est toujours aussi difficile à table », de répondre « oh, ça, c'est pas avec Mathieu que ça arriverait vous savez, avec Mathieu il mange de tout : pas vrai ? » en glissant un clin d'oeil au gamin pour qu'il joue le jeu. Personne n'est dupe. Nous avons souvent discuté des difficultés que je rencontrais pour qu'il goûte de tout lors des repas avec le service. Mais après on peut en reparler, avec l'enfant, on a ce petit quelque chose en commun et ce petit quelque chose reste en lien avec sa mère. Ainsi au repas suivant, à table, il se passe pas mal de choses et on est parfois surpris de l'importance de ces petits riens, de ces clin d'oeil, de cette sorte de familiarité qui n'en est pas vraiment une.

Paul Fustier va également dans le sens de l'utilisation de l'empathie, non comme une technique parmi d'autre mais bien en un « être avec » indispensable lorsqu'il dit (p.99) « Si l'éducateur doit entrer en communication, il faut qu'il porte en lui quelque chose des problèmes ou de la souffrance des caractériels. Porter l'autre en soi est nécessaire pour que le dialogue puisse s'établir ».

Ainsi nous pouvons avancer que l'une des principales compétences que se doit de maîtriser un éducateur réside dans sa capacité à travailler avec sa personnalité, sa personne.

C'est également la position avancée par le systémicien Mony Elkaïm<sup>45</sup> lorsqu'il développe le concept d'auto-référence et précise la position du praticien lors d'un travail thérapeutique avec des familles. Le thérapeute est impliqué, il constitue un élément parmi d'autres, et participe, « co-construit » la réalité qui émerge du système dit thérapeutique. Il le fait donc, pour reprendre les termes utilisés par M. Elkaïm, avec sa propre carte du monde (sa façon de voir le monde, ses représentations) et selon son propre projet de vie. M. Elkaïm va

---

44 GOFFMAN Erving, La mise en scène de la vie quotidienne, Tome 1, La présentation de soi, Paris, Minit, 1968, 251p.

45 ELKAIM Mony, Si tu m'aimes, ne m'aime pas - Approche Systémique et Psychothérapie, Point Seuil, Lonrai, 2001, 221 p.

même assez loin dans ce sens, allant jusqu'à postuler que le changement chez le praticien lui même est indispensable au changement dans le système thérapeutique et donc au sein de la famille qui vient consulter.

Le projet individuel devient alors un travail individuel au carré, lié à la personnalité de l'utilisateur et de son environnement ainsi qu'à celle de l'éducateur et de son institution. Nous ne sommes plus dès lors dans cet idéal théorique qui n'existe réellement de fait que sur les deux dimensions des feuilles de papier.

Nous pouvons donc répondre à la question fondamentale dans notre métier, évoquée plus haut : « et de tout ça, qu'est-ce qu'on en fait ? ». « Tout ça » on le pose.

Nous le posons par écrit, dans nos écrits professionnels, sur le cahier de liaison, mais aussi pour nous, dans ce petit carnet qui m'accompagne et qui recueille mes interrogations, mes réflexions.

Nous le posons également, en tant qu'affects, pour mettre « tout ça » à distance, dans ce lieu approprié qu'est l'analyse de la pratique.

Cela nous est indispensable pour garder le recul nécessaire à l'exercice d'un travail professionnel.

## **2.2. Un support éducatif en service ambulatoire**

En internat les murs, le règlement l'intérieur, le groupe lui même font office de support dans la relation. Il y a du tiers, il y a des figures de référence, une dynamique sur laquelle on peut s'appuyer pour construire des actions éducatives au quotidien. Concrètement, vous avez par exemple une petite salle commune dans laquelle il est aisé de dire voilà, le jeudi soir je vous propose un jeu de société que j'ai choisi et qui me permettra de remettre peu à peu du vivre ensemble et du respect d'autrui.

En service d'éducation spécialisée et de soin à domicile vous n'avez pas cette salle et, pire que tout, vous n'avez pas de jeudi soir régulier. Sauf que... les occasions peuvent tout de même se créer.

Ainsi au printemps passé j'ai pu accompagner Philippe, un jeune que je suivais depuis près de 8 mois, lors d'une classe transplantée sur la côte atlantique. Ce fut une opération menée en un partenariat multiple entre l'école où il était en Clis<sup>46</sup>, le centre d'hébergement en Bretagne et mon service.

### **2.2.1 Le paradoxe d'accompagner vers l'autonomie**

L'intégration scolaire en milieu ordinaire constitue une de nos missions essentielles.

Philippe, très peu autonome dans son travail scolaire, sollicitait l'adulte en permanence. Il y avait alors pour moi une contradiction entre cette problématique liée à l'autonomie et ma présence, dans la classe, en plus de l'AVS<sup>47</sup> et du professeur des écoles. Le biais que nous avons trouvé, un atelier informatique collectif, avec l'AVS, sur les supports éducatifs élaborés par le professeur de la classe, fut dans un premier temps un moyen-terme intéressant, permettant d'expérimenter ma présence dans une disponibilité relative vis à vis de lui, l'obligeant à différer certaines demandes.

Ce que semble montrer Philippe par son comportement c'est qu'il a besoin d'être rassuré par un lien solide, de s'assurer que l'adulte qui l'accompagne est là pour lui maintenant et sera là aussi demain. Son agitation ressemble aux descriptions cliniques de l'hyperactivité tels qu'établis par les laboratoires pharmaceutiques qui commercialisent la Ritaline©. Pour moi, Philippe est surtout un enfant extrêmement angoissé.

Dans les premiers temps de mon accompagnement au sein de l'école je décidai, avec l'accord du professeur et les conseils de notre responsable pédagogique, de m'occuper d'un groupe d'enfants dont il faisait partie. J'intervenais, par le biais du support d'un atelier informatique, pour le groupe, mais lui disait : « Mon éducateur va venir me voir ».

Une des problématiques retenue par l'équipe du SESSAD et discutée avec les parents de Philippe dans le cadre du Document Individuel de Prise en Charge fut donc la confiance en soi et l'autonomie. Un étayage éducatif structuré autour d'un lien individuel, un rapport de confiance triangulaire où je figurais, au côté de

---

46 CLIS : Classe d'intégration Scolaire.

47 A.V.S. : Assistante de Vie Scolaire, ici, il s'agit d'une A.V.S. Collective, en l'occurrence.

mes collègues, vis à vis de Philippe et de ses parents.

Le professeur de la CLIS m'a proposé d'accompagner Philippe lors d'un séjour en classe transplantée (Classe de mer) qui avait lieu en fin d'année scolaire. Une place d'accompagnateur supplémentaire, dans le cadre d'une aide à l'intégration des enfants handicapés, a été mise à disposition par l'association des PEP<sup>48</sup> qui assure le voyage ainsi que l'hébergement.

### **2.2.2 Lorsqu'on est soi-même un support éducatif**

La dynamique de rupture inhérente au quotidien d'une classe transplantée, rupture avec l'environnement familial, rupture avec certaines habitudes quotidiennes et leurs repères, peut être quelque chose d'angoissant et de déstabilisant pour un enfant comme Philippe. Ma présence devait pouvoir le rassurer et/ou le contenir.

Permettre à Philippe de participer à ce voyage scolaire dans les meilleures conditions, apparaissait alors comme l'objectif principal du projet. Cette présence éducative, au sein de la classe transplantée, constituait un prolongement du travail déjà initié en accentuant, dans le quotidien, cette manière d'être là pour lui sans particulièrement faire avec lui. C'est un travail sur l'autonomie fondé sur la création d'un cadre rassurant pouvant permettre à Philippe de développer ses compétences. Ce que les psychologues désignent sous le terme d'ancrage à la mère intériorisée.

Un support éducatif est un moyen de faciliter, à un moment donné et pour un individu donné, l'acquisition d'une compétence.

Le principal support éducatif sur lequel repose, ici, ma démarche a donc été ma présence physique même, ma présence éducative.

Contre toute attente ( et malgré l'angoisse conjugée de l'institutrice et de la mère de Philippe) le séjour de 7 jours s'est parfaitement bien passé. Philippe m'a très peu sollicité et a très bien mangé et dormi.

J'ai eu à intervenir une seule fois directement auprès de Philippe. Il ne m'a pas donné la main en ballade, comme d'autres ont pu le faire à certains moments, mais se retournait souvent vers moi. Pour s'assurer que j'approuvais ce qu'il avait entrepris ou que je n'étais pas loin, lorsque nous avons pêché à pieds, à marée basse, lorsque la mer était grosse sur le bateau et plus

---

48 Association des Pupilles de l'Enseignement Public.

globalement lorsque nous prenions le car.

Cependant il s'est retrouvé dans une situation délicate un après midi. Il n'avait pas pris ses précautions et eut un besoin pressant pour lequel un arbre ou un pas de côté ne suffisait pas. Nous étions alors relativement loin du centre et la position du professeur était formelle : « tu n'avais qu'à y penser avant, on ne rentre pas maintenant ». Il se tourna alors vers moi l'air suppliant. N'avais-je pas une part de mon contrat envers lui à assurer à ce moment ? Après quelques minutes, alors que plus personne ne faisait attention à nous, je lui demandai : « peux-tu attendre jusqu'à notre retour ? ». Il me dit que non. Alors nous nous sommes discrètement éloignés du groupe et, à l'abri de rochers, je lui ai appris une ancestrale technique, celle dite du « sage campeur »...

N'aurais-je servi qu'à ce moment seulement ? J'aurais alors réussi mon pari : être là... le moins possible.

Le support éducatif que je me proposais d'assurer semble avoir fonctionné. Mais cette confiance qui se disait implicitement entre nous sur le mode : « je ne te mettrai jamais en danger ou dans une position d'échec intenable », « si tu penses que j'en suis capable, alors c'est que je peux le faire », je pense avoir su m'en rendre digne car visiblement il ne la regrette pas, et moi non plus.

### **2.2.3 Quand ça fonctionne...**

On peut évaluer, grâce à des grilles d'items par exemple les retombées de ce type d'action, en terme de gains en autonomie ou en compétences. On peut voir ici que Philippe a fait des progrès en terme de prise en charge autonome de son hygiène corporelle, ou a amélioré son comportement au cours des repas. Mais mon action à moi est plus difficilement évaluable. Si j'ai permis à Philippe de participer à ce voyage dans de bonnes conditions, je n'ai pas été seul à le faire. La professeur de Clis a monté elle même ce projet de voyage et plusieurs financements complémentaires ont été fournis. C'est du partenariat.

La mère de Philippe, son beau-père, son père, ont participé financièrement au projet. Ils l'ont soutenu également auprès de l'enfant dans leurs mots et dans leurs actes. C'est la co-éducation.

Enfin, les camarades de Philippe, les autres classes ordinaires présentes au Centre de classe transplantée, ont fourni un exemple, un environnement qui a aidé Philippe à grandir à ce moment là. C'est de l'intégration en milieu ordinaire.

Cela c'est effectivement bien passé mais les choses auraient pu être différentes. Philippe, qui y était sujet, aurait pu faire des crises d'angoisse qui



l'auraient paralysé. Il aurait pu perdre le sommeil, faire des cauchemars au point de ne pas pouvoir rester dans le dortoir commun. Il aurait pu tout simplement rester collé à moi en permanence, perdant du même coup tout l'intérêt de ce voyage de découverte, du monde, des autres, de soi...

Toujours on prend des risques à tenter des projets que certains, les parents eux-même parfois, pensent trop ambitieux, cela ne fonctionne pas toujours parfaitement, le tout est de savoir réévaluer souvent les effets de ce que l'on met en place pour, au besoin, s'adapter rapidement.

### III. Intervenir seul

*« Le cadre institutionnel peut lui-même revêtir une dimension thérapeutique[...] La relation avec le personnel représente souvent l'élément essentiel du travail thérapeutique »<sup>49</sup>.*

Comme mon tuteur de stage se plaisait à le répéter : « Le fait même d'effectuer la procédure d'accueil donne parfois des résultats immédiats d'apaisement entre le jeune et sa famille ». Une rencontre a lieu avec la direction du SESSAD, l'équipe éducative et le médecin psychiatre, et la parole de cette famille, de cet enfant est entendue. Les choses ainsi posées, on est déjà dans le soin. Seulement si l'institution et ses procédures sont ainsi porteuses pour l'usager, qu'en est il pour le professionnel?

Quel rôle joue-t-il dans cette relation, lorsqu'il intervient seul à domicile ? N'a-t-il pas quelque fois le sentiment d'être isolé ?

Comment est-il porté, lui, hors les murs et seul ? Quels sont les moyens mis en oeuvre pour que le travail éducatif soit valable malgré cet isolement relatif ?

---

<sup>49</sup> Circulaire d'application de l'annexe XXIV de 1989, citée par Daniel Terral dans Prendre en charge à domicile l'enfant handicapé, op. cit.

## **3.1. Le rôle de l'éducateur de SESSAD**

L'éducateur spécialisé en SESSAD est amené à intervenir le plus souvent seul dans son travail de terrain. C'est seul qu'il se présente à la porte des parents, seul qu'il s'introduit dans l'enceinte des établissements scolaires et seul qu'il rencontre tel chef d'entreprise ou tel dirigeant associatif dans le cadre de ses accompagnements prévus dans le Document Individuel de Prise en Charge.

Or, et cela n'est pas le propre de l'éducateur en SESSAD, nous sommes souvent confrontés à des situations où nous devons sortir des relations dualles.

### **3.1.1 Répondre au besoin de « tiersité »**

Un des cas de figures où cela est particulièrement sensible, du moins dans ce que j'ai pu observer, est le travail autour de l'absence du père.

Dans la majorité des familles que j'ai pu rencontrer dans mon stage long le père était effectivement absent. Séparé et vivant dans une ville distante, dans un autre pays, décédé ou travaillant loin et rentrant seulement les fins de semaine.

Le père d'Edouardo, lui, vit dans un autre pays. Edouardo dit qu'il aimerait lui parler. Tantôt il veut lui écrire, tantôt dit que ça ne sert à rien, que son père n'en a rien à faire de lui. Souvent il m'en parle, et je ne sais trop quoi répondre à ses attentes ou à ses doutes.

Comment pouvons nous travailler cette absence ?

Au début de mon stage, soutenu par l'équipe, je me suis lancé dans un projet. Edouardo allait renouer les liens ténus qu'il avait avec son père et partir en voyage pour le voir. Lui était enthousiaste, sa mère soulevait le soucis financier, mais n'était pas opposée. Mais au fil du temps, plus les choses se sont précisées, plus la tension entre Edouardo et sa mère est montée. Madame était sujette à des colères et l'adolescent enclin à jeter de l'huile sur le feu. L'équipe a décidé de laisser les choses en l'état un temps, de ne plus s'occuper de ce voyage et de voir venir.

Ce type de « lâcher prise » est indispensable pour préserver cette place de l'utilisateur dont nous parlions plus haut. J'ai personnellement parfois tendance à vouloir trop en faire. Une fois une demande recueillie et recevable, je m'efforce de tout mettre en oeuvre pour y répondre : il a joint son père par téléphone, pourtant à l'étranger, j'accompagnais Edouardo pour prendre des informations

via Internet sur la région et le village où il habite, nous avons visité des offices du tourisme pour avoir une idée du budget nécessaire... Mais certaines demandes sont plus complexes qu'il n'y paraît. Quel était la place de cette mère si soudainement les efforts du service qu'elle avait sollicité étaient tournés vers cet ex-conjoint absent depuis longtemps ?

Alors je suis passé à autre chose, plus centré sur l'UPI et l'orientation scolaire.

Certains jeunes parlent d'eux même de leur père. Pour Philippe, il est difficile de distinguer son père de son beau-père, qu'il appelle papa. En jouant à faire un petit génogramme simplifié nous pouvons replacer les choses, mettre des noms sur la place de chacun. Benoît a 10 ans et vit chez une assistante familiale suite à une décision du juge. Il ne voit sa mère que les mercredis car son beau-père a de nombreuses fois fait preuve de violence à son égard. Lui ne parle jamais spontanément de son père. A l'occasion de l'imminence d'une audience auprès du Juge des enfants je l'interrogeai : tu sais si ton père sera là ? Il n'avait pas la réponse, mais il s'est souvenu que l'année passée son père était venu, et qu'il lui avait même donné des Carambars. Voilà des petites choses qui font aussi que nous donnons, dans nos accompagnements, une place aux pères absents : en parlant d'eux, en portant près des jeunes que nous suivons quelque chose de leur histoire, et en gardant lorsque c'est possible contact avec eux.

Car au fond il n'est pas forcément nécessaire de les convoquer physiquement auprès de leurs enfants. Les familles sont toujours informées, lors des entretiens d'admission, que le service se doit d'informer et d'associer, lorsque c'est possible, les deux parents dans le projet de vie de leur enfant. C'est un préalable pour le service et c'est la loi. Je me suis aperçu que dire cela, et effectivement tisser des liens même distants avec les conjoints distants était porteur de sens pour l'enfant.

C'est ce que j'ai pu faire pour Serge. Un contentieux de non paiement d'arriérés de pension alimentaire et un divorce difficile ont éloigné durablement Serge, qui a aujourd'hui 8 ans, de son père. Lorsque je lui demande s'il aimerait le voir, il me répond que ce n'est pas possible puisqu'il n'a pas payé la pension. Mais lorsque je lui explique que les pensions alimentaires sont des affaires de grandes personnes et que lui n'a pas à s'occuper de ça, il me dit que finalement oui, il aimerait bien le revoir. A cette demande, que j'ai recueillie en fin de stage, je n'ai pas réagi de la même façon que pour Edouardo. N'ayant à ma disposition

qu'une adresse postale d'une personne hébergeant ce monsieur, j'ai écrit pour l'informer de l'accompagnement du service auprès de son fils, en lui donnant les coordonnées du service et en l'invitant à prendre contact avec nous s'il voulait nous rencontrer ou avoir de plus amples informations sur le suivi que nous proposons à son fils. La mère de Serge était informée de ce courrier et Serge aussi. Voici aussi comment on peut s'adapter à des situations toujours différentes, parfois douloureuses et souvent complexes.

De son côté Edouardo, dans les mois qui ont suivi, à été contacté au téléphone par son père à l'occasion de son anniversaire. Avant la fin de mon stage Edouardo m'a dit que c'était cher d'appeler depuis là-bas, mais que ne l'ayant pas vu depuis dix ans, c'était le moins qu'il pouvait faire. Il m'a aussi dit qu'il comptait lui écrire. Nous n'avons pas reparlé de voyage.

Même si effectivement de ma place de stagiaire j'ai eu souvent à accompagner en « doublure » mon tuteur de stage, j'ai pu ressentir un certain sentiment d'isolement.

### **3.1.2 Le sentiment d'isolement**

Un beau jour, lors d'un entretien à domicile de réévaluation du document individuel de prise en charge (DIPC), Madame Dubourg, la mère de Philippe, nous a demandé un service personnel. C'était dans le dernier tiers de mon stage, mon tuteur m'accompagnait lors des visites qui donnaient lieu à des documents contractuels de prise en charge comme le DIPC mais il restait volontairement en retrait, après avoir précisé aux familles que c'était moi qui mènerai les entretiens.

A la fin de notre travail d'évaluation et de co-rédaction, où il s'était surtout agi des progrès réalisés par Philippe, de sa bonne intégration dans sa nouvelle classe (une Clis regroupant des enfants de 9 à 12 ans), de l'aspect désormais inutile du repas du mardi midi au SESSAD, Madame Dubourg envoya Philippe goûter dans la cuisine et se tourna vers moi. « Il y a une chose... commença-t-elle. Je ne sais pas comment l'annoncer à Philippe... Sa grand-mère paternelle est gravement malade et va mourir. Elle est atteinte d'un cancer généralisé... Il aime beaucoup sa grand-mère. Si vous pouviez lui dire... ».

Elle m'avait adressé sa demande personnellement. Elle ne s'était pas

ournée vers l'éducateur expérimenté qui était assis à côté de moi et je lui en suis infiniment reconnaissant. Elle validait en quelque sorte, pour moi, les six mois d'accompagnement auprès de son fils durant lesquels je m'étais attaché à tisser un lien de confiance, disant ce que je faisais et faisant ce que je disais. Mais à cette minute, ce que je me suis senti seul !

Dans cette famille recomposée le passé du couple séparé est très présent. Les liens sont réguliers, et Madame Dubourg reste très attachée à son ex-belle famille. Lorsqu'elle m'exprima sa demande de soutien, les larmes lui montèrent immédiatement aux yeux. J'étais mal à l'aise, ne sachant trop quoi faire. Alors, presque automatiquement, sans y réfléchir, je me mis à reformuler la demande de Madame pour gagner du temps. « Il s'agit de la mère de votre ex-mari. Elle est gravement malade. Vous voudriez que je vous aide à l'annoncer à Philippe qui ne le sait pas encore ? ».

Philippe revenait de la cuisine un sandwich de *Nutella* à la main. « Philippe, commençais-je mal assuré, un regard en coin pour mon tuteur de stage, ta Maman a quelque chose à te dire, quelque chose de sérieux concernant ta grand-mère »...Et, effet de ma maladresse à présenter le sujet ou déblocage d'un tabou difficile à dépasser, c'est elle qui présenta la situation à son fils, pas moi.

La façon dont Madame pouvait être maladroite dans son rapport à son fils, le besoin de tiers, ou la question du lieu approprié ou non pour dire ces choses, ne nous intéressera pas directement ici. Ce que je voulais montrer dans cet exemple, c'était la « personnalisation » de la demande. C'était à moi qu'elle demandait de parler à son fils, comme c'était à moi qu'elle avait demandé quelques mois plus tôt d'accompagner son fils le jour du départ en classe de mer. Deux demandes que j'ai pu reformuler. En trouvant une solution permettant à Madame d'accompagner elle-même son fils en garde pour la première et en présentant et en portant la parole qu'elle ne s'autorisait pas à porter seule.

J'ai déjà eu l'occasion de le développer dans ce travail, les éducateurs de ce SESSAD entretiennent, via les réunions de coordination et d'analyse de la pratique en particulier, des liens importants au niveau du contenu de leurs prises en charge. Tous savent régulièrement ce que fait l'autre et avec qui. Cela est indispensable dans le fonctionnement d'une petite équipe où chacun est amené à être remplacé sur telle prise en charge ponctuelle ou tel suivi. Mais, contrairement à ce que je pouvais penser en début de mon stage, les éducateurs ne sont pas interchangeables.

Le lien de confiance tissé avec un usager, la rencontre, est du domaine de

l'intime. Cependant le cadre professionnel dans lequel il est exercé lui donne une dimension particulière, met du collectif dans cet individuel.

### **3.1.3 L'isolement de l'éducateur en SESSAD est relatif**

Où que nous allions dans le cadre de notre travail, nous emportons avec nous un certain nombre d'attributs qui finalement nous caractérisent.

Je me souviens ainsi de mon entretien de recrutement pour ce stage en responsabilité éducative. Après des contacts téléphoniques avec le directeur du service qui avait reçu ma lettre de motivation et mon CV, j'ai rencontré l'éducateur du SESSAD qui allait devenir mon tuteur de stage. Au cours de l'entretien où il me présentait le fonctionnement du service et les qualités d'empathie indispensables dans ce travail, il a eu à répondre à un appel téléphonique d'une mère qui lui dit que la tension entre elle et son fils de 13 ans s'était apaisée. Il s'était excusé et lui avait offert une bague. Il a immédiatement réagi par l'humour en demandant « Il ne vous a pas demandée en mariage au moins, Madame ? ». Elle a rit et l'a rassuré. Par la suite il m'a expliqué que les liens entre ce jeune et sa mère étaient très forts et qu'il avait dû lui dire, s'étant aperçu en visite à domicile que ce jeune dormait dans la chambre de sa mère, qu'un pré-adolescent avait besoin de sa propre chambre pour l'aider à grandir. La place des hommes dans cette maison, où Madame vivait avec son fils Edouardo et sa propre mère, était particulière et sujette à négociations constantes.

J'ai eu au cours de mon stage à intervenir régulièrement auprès d'Edouardo. Pour l'ouvrir un peu au monde extérieur je me suis attaché à parcourir la ville avec lui lors d'actions socio-éducatives qui, après les cours à l'UPI<sup>50</sup> collège, lui permettaient de découvrir un monde urbain qu'il connaissait peu et d'élargir, par la discussion surtout, ses centres d'intérêt.

Pendant ce temps, mon collègue négociait à domicile pour que, dans l'intérêt et sur la demande du jeune, la chambre ne soit pas entièrement carrelée. Madame et sa mère avaient décidé que la chambre d'Edouardo serait carrelée du sol au plafond car c'est plus facile à nettoyer. Mon tuteur de stage a avancé l'idée que pour une chambre d'adolescent, cela faisait un peu bizarre. Edouardo, lui, voulait une tapisserie avec des têtes de mort façon pirate. La négociation aboutit finalement à ce qu'un mur sur quatre soit tapissé.

---

<sup>50</sup> Unité Pédagogique d'Intégration, pour l'intégration scolaire des adolescents handicapés dans l'enseignement secondaire.

Lorsque j'étais amené à les rencontrer, lorsque je venais chercher Edouardo par exemple, Madame me faisait visiter toute la maison. Elle me montrait l'avancée des travaux pour aménager le grenier. « Vous pourrez le dire à votre collègue... », me disait-elle en souriant. J'étais là, dans la pièce avec elle et avec son fils, elle entendait que je pouvais dire qu'Edouardo devait se remettre au travail au collège, nous en parlions et la colère qu'elle pouvait avoir contre le collège pouvait se muer, sur mes conseils, en solutions éducatives de type horaires de coucher stricts pour Edouardo ou jeux électroniques soumis au fait d'avoir préalablement effectué les devoirs. Cependant mon tuteur de stage était visiblement le seul réel interlocuteur de cette maman possessive.

Cela ne m'a pas dérangé. Par mon intermédiaire le travail initié par l'éducateur du SESSAD trouvait sa solution de continuité. Je n'étais pas mis de côté, ni considéré comme un sous-intervenant pour cette femme, j'étais juste un membre de l'équipe éducative du SESSAD et à ce titre j'avais mon rôle à jouer. Le positionnement était différent mais complémentaire. Pour reprendre l'image que j'ai utilisée en parlant des trajets dans la voiture, c'était mon collègue qui était assis aux côtés du jeune, j'étais assis aux côtés de cette mère, devant son fils.

C'est ainsi que mon isolement, ressenti parfois en présence de certaines demandes ou dans certaines situations demandant mon implication personnelle, était relatif. C'est bien que l'institution porte en elle les moyens de cet isolement du professionnel.

### **3.2. Les moyens de cet isolement relatif**

Ainsi, un ensemble de règlements, de lois, de procédures, tout un cadre éthique et le travail d'une équipe nous accompagnent dans ces fameux « lieux de vie de l'utilisateur ».

Nous faisons ici l'hypothèse que ces attributs, loin d'être seulement accessoires, forment une sorte de cadre portatif. Ce dernier rappelle l'établissement « hors les murs » et figure l'institution comme faisant tiers dans les relations duales que l'éducateur rencontre à domicile : l'éducateur et la famille, l'éducateur et le professeur... L'éducateur transporte avec une sorte de « petite institution portative ».

La question qui se pose alors à nous est la suivante : de quelle type d'institution s'agit-il alors ?

### **3.2.1 Un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile est-il une institution « molle » ?**

Le mot institution est un mot curieux.

Sous la plume de nombreux auteurs il est envisagé tour à tour pour l'aspect descriptif, sous l'angle des interactions qui le caractérisent ( Erving Goffman<sup>51</sup> et la sociologie des organisations), pour les nouveaux espaces, subversifs, qu'il peut abriter en son sein (Jean Oury et la psychothérapie institutionnelle), ou pour les ressorts inconscients et les désirs qui l'animent (Maud Mannoni et l'antipsychiatrie).

A leur manière toutes ces recherches étudient le fonctionnement, les dynamiques et les frontières de ce qui fait durer dans le temps ces « choses instituées », ces ensembles cohérents de règles entre personnes, de conduites et de pratiques.

Or le mot a une étymologie intéressante. L'*institutio* latin est à la fois « disposition, arrangement », « méthode, doctrine, système » et « formation, éducation, instruction »<sup>52</sup>. Ainsi la famille est une institution, comme l'école ou encore comme un Service d'Education Spécialisé et de Soins à Domicile. Dans le cas qui nous intéresse directement, l'institution SESSAD représente ce qui organise, la façon dont il travaille et ce qui éduque. C'est à la fois une force structurante et, dans le langage courant, ce qui est structuré. L'instituant et l'institué.

Pour Ignacio Garate-Martinez<sup>53</sup>, psychanalyste et docteur en sciences de l'éducation, il existe une force d'inertie structurelle qui tend à figer l'instituant, ce désir de faire, lui-même à l'origine de l'institution elle-même. Or ce désir de faire, lorsqu'il est libre, ouvre les portes et libère le « pouvoir-faire ».

Cet auteur développe également l'idée qu'il existe une solution à ce problème. Il s'agit d'introduire un espace de parole des usagers « qui pourrait, s'il était garanti, leur donner une parole de sujet et subvertir en même temps le

---

51 Erving Goffman définit la notion d'institution totale comme un lieu de résidence et de travail coupé du monde extérieur. cf *Asiles*, bibliographie en annexes.

52 Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*, Dir. Alain Rey, Manchecourt, 1998

53 GARATE-MARTINEZ Ignacio, *L'institution autrement, pour une clinique du travail social*, Erès, France, 2003, 175p.



projet de l'institution »<sup>54</sup>.

Pour le dire autrement, aller à la rencontre de l'utilisateur et non l'inscrire dans un projet pré-formaté, prévu pour lui dans l'institution, c'est sans cesse prendre le risque de créer de la nouveauté, ouvrir le champ des possibles. C'est effectivement ce dont parlent les systémiciens dans leur approche des pathologies de la famille, « respecter la place du sujet » dans la terminologie des psychologues et ce qui nous guide, nous, dans notre volonté de toujours penser l'utilisateur au cœur des dispositifs.

Ignacio Garate-Martinez précise sa pensée : « Si on ouvre un espace pour sa parole de sujet, la position de l'utilisateur pourra se situer dans un espace dont la souplesse permettra qu'il mesure par lui-même le poids de sa souffrance, et, par là, cette position le rendra capable de subvertir les règles de la structure. Reconnaître la place de l'utilisateur comme pouvant être instituante implique que l'on s'ouvre à sa parole de sujet et à la possibilité de sa désaliénation. Cette reconnaissance est d'ordre éthique... »<sup>55</sup>.

Cela pourrait aller de soi. Bien évidemment, et c'est là un sujet largement traité en psychologie institutionnelle et en sociologie des organisations : la réalité est souvent tout-autre. Les institutions s'arc-boutent généralement sur des projets figés afin de garantir la pérennité de ces projets eux-mêmes ainsi que de leur structure.

### **3.2.2 La parole des usagers**

Ces considérations théoriques me paraissent aujourd'hui très pertinentes.

Mon stage en SESSAD m'a permis d'expérimenter ce que donner un espace à l'utilisateur et aux parents en particulier signifiait réellement. Dans mon accompagnement de Hicks, cet adolescent de 17 ans sortant de l'IME<sup>56</sup> où il était interne, c'est quelque chose de cet ordre qui s'est joué. Même si nos rapports pouvaient parfois être conflictuels (opposition, refus de faire des stages non rémunérés, retard aux rendez-vous), nous sommes arrivés à faire du chemin ensemble. Il a appris que travailler dans le bâtiment était quelque chose de difficile, qu'un patron pouvait être exigeant en terme de ponctualité, de cadence et de charge de travail. Mais quelque chose nous a poussés, moi d'un côté avec mon tuteur de stage et lui du sien, avec sa famille, à appliquer une loi non écrite

---

54 GARATE-MARTINEZ Ignacio, Op. Cit. page 17.

55 Idem page 48

56 Institut Médico Educatif

qui voulait en quelque sorte qu'on ne perde pas de temps.

Dès le premier mois de la prise en charge, Hicks était en stage dans une entreprise de façaderie. Ensuite il a effectué d'autres stages sans que ses aspirations réelles, dans le contexte nouveau de son accompagnement par le SESSAD soient réellement interrogées. C'est le projet élaboré au sein de l'IME qui faisait loi. Lorsque nous l'interrogeons, avec ses parents, le discours était toujours le même : il faut qu'il se mette au travail, il ne doit pas rester sans rien. Il acquiesçait. Or ce n'est pas rester sans rien que de mettre les choses à plat. Effectivement cela demandait du temps. Effectivement cela aurait créé un flottement, à un moment donné, dont on ne sait pas ce qui serait sorti. Un risque à prendre, alors que nous étions pris par le risque.

Hicks aimait souvent me faire écouter des chansons de Rap sur son téléphone portable. Certaines pour me provoquer, les plus grossières, d'autres pour me montrer les choses qui comptaient pour lui. Je me souviens très bien en particulier d'une qui parlait de grand frère, des dures responsabilités de la vie d'adulte et du respect qui se gagne. Il y avait là, je pense, une perche qu'il me tendait. Une entrée en relation qui interrogeait des choses fondamentales sur la vie, sur la société. C'était en allant à un entretien, dans une entreprise d'insertion. Je lui dit que je trouvais les paroles très justes, il a haussé les épaules. Nous n'avions pas le temps d'aller plus avant, nous étions déjà en retard au rendez-vous. A ce moment j'ai manqué quelque chose. Travailler dans l'urgence ne permet pas à la rencontre d'opérer réellement.

En éducation spécialisée il faut être inventif. Cela réclame parfois d'être en mesure de faire un pas de côté et toujours de prendre le temps nécessaire à laisser à l'usager la place dont il a besoin pour s'exprimer. L'institution générée par un IME peut vouloir, afin de préparer au mieux la sortie d'un jeune, l'inscrire dans un projet précis et concret. Mais une autre institution, différente non dans ses missions mais dans son fonctionnement, se doit de réinterroger le projet en son nom propre.

Or il semble qu'il existe quelque chose de fondamentalement original en SESSAD. La « petite institution portative » n'a pas la même consistance que l'institution portée en les murs, géographiquement close. L'éducateur spécialisé en SESSAD garantit bien à l'usager un espace pour sa parole, il la recueille au sein même de l'institution familiale. De plus, en tant qu'éducateur, il n'est pas celui qui garantit la structure. Il n'est ni directeur, ni chef de service.

Par exemple : la Charte des droits et libertés de la personne accueillie est un ensemble de règles et d'obligations qui nous accompagne au quotidien. Elle fait l'objet d'une présentation claire et d'une lecture avec l'utilisateur et sa famille dès la première rencontre avec l'équipe éducative après l'admission. Le texte est alors remis en main propre. Ce sont des notions comme la laïcité et le principe de non-discrimination, le droit à une prise en charge adaptée...

Ce sont aussi les lois comme l'obligation de scolarité<sup>57</sup>. Dans le cas de Steve, ce n'est pas facile. Il souffre d'une phobie scolaire qui a commencé l'année dernière lorsqu'il a été orienté en EREA<sup>58</sup> après la Clis, dans un internat loin de chez lui où il ne connaissait personne. Il a perdu sa mère deux ans auparavant et son père, qui travaille beaucoup, le voit peu et ne semble pas très cadrant. Il semble avoir depuis la rentrée scolaire des difficultés considérables à sortir de son petit village, qu'il connaît bien, dans lequel il effectue de nombreuses tâches utiles comme aider tous les soirs le fermier à la traite, faucher les talus... Avant son orientation vers le SESSAD par la MDPH, Steve a sauté de la voiture de l'éducateur AEMO qui l'emmenait dans un collège. Steve fugue aussi, lorsqu'il doit échapper à un rendez-vous avec un professeur spécialisé. Alors nous devons lire la loi et l'interpréter. On comprend que dans ce cas, la mission d'un service d'éducation spécialisée et de soin sera de préparer, pour l'avenir (proche ou moins proche) un retour de ce jeune dans les apprentissages scolaires, non de le scolariser. Pourtant, avant de pouvoir dire cela, avant de réfléchir avec ce père, avec cet enfant, des solutions que le SESSAD peut mettre en place, nous devons rappeler la loi, portant avec nous cette « petite institution portative ».

Toujours est-il que l'éducateur en SESSAD est bien dans cet interstice qui donne à la structure cette souplesse institutionnelle caractéristique et en fait, peut-être, une sorte « d'institution molle ».

## **L'identité d'un service**

Nous avons vu que l'institution en SESSAD était portée par les éducateurs. Mais il ne la portent pas seuls, ils se soutiennent mutuellement et sont soutenus par le rappel des règles (légales et organisationnelles), par le rappel du sens qui

<sup>57</sup>Loi concernant l'obligation scolaire, L. 29-06-1983, « Le mineur est soumis à l'obligation scolaire pendant une période de douze années commençant avec l'année scolaire qui prend cours dans l'année où il atteint l'âge de six ans et se terminant à la fin de l'année scolaire, dans l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de dix-huit ans. »

<sup>58</sup>Etablissement Régional d'Enseignement Adapté, public, leur mission est de prendre en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et sociale, ou présentant un handicap.

ménage, à domicile, cette place institutionnelle, ce contenant. Comme le dit Joseph Rouzel : « L'institution établit le cadre des relations ». En ménageant cette place, nous trouvons la nôtre.

La chose est loin d'être évidente, en témoigne la variété des pratiques que nous pouvons observer sur le terrain. Certaines directions de SESSAD interdisent, par exemple, aux éducateurs d'accepter le café offert au domicile, démarquant clairement la différence entre une personne normale du corps social et un usager, entre un hôte et un éducateur en service. « ce n'est pas votre place », disent-ils en substance.

Ce n'est pas la position du service ou j'ai pu faire mon stage long. Pour les professionnels que j'ai côtoyé, le lien de confiance à construire avec l'usager, avec la famille, suppose que l'éducateur puisse parcourir une partie du chemin. C'est ainsi qu'un terrain propice à la rencontre, un entre-deux qui n'est ni tout l'un ni tout l'autre, peut être trouvé. Chez certains cela peut passer par accepter une tasse de café ou de thé. Chez d'autre cela peut prendre la forme d'une présentation de photographies qui, sur le meuble de la salle à manger, rappellent les êtres chers. Toujours il s'agit de tâtonner, de laisser l'autre venir à la rencontre, à son rythme, suivant son chemin. Ainsi chaque rencontre est différente.

Pour autant la relation n'est pas un tête à tête.

Face à l'enfant la technique éducative, le support utilisé, fait tiers. Face au parent, ce sont les procédures mises en place, les documents du service, les lois qui occupent cette fonction. Dans les deux cas cela parle de l'institution. Dans les deux cas, l'éducateur n'est pas seul face à l'usager.

### **3.2.3 Seul mais jamais solitaire**

Accompagné dans ses déplacements et dans ses actions éducatives par ce que l'institution offre de cadre, l'éducateur de SESSAD n'est effectivement pas seul. Mais au-delà de ces considérations assez conceptuelles, une autre présence nous accompagne à domicile : l'équipe.

Le travail d'éducateur spécialisé est toujours un travail en équipe. En internat la coordination est indispensable, de par le croisement des regards qu'elle permet. La pluridisciplinarité est quant à elle très présente dans les établissements et services médico-sociaux, du fait de l'addition du besoin de compétences éducatives, médicales ou paramédicales. Le SESSAD est aussi un

service de soins.

Au sein du service, deux équipes se complètent à la façon des Matrioska, ces petites poupées russes qui s'imbriquent l'une dans l'autre : l'équipe éducative et l'équipe pluridisciplinaire, qui travaillent en lien.

Nous avons déjà pu, dans la présentation du service au début de ce travail, montrer l'importance de la coordination de l'intervention de chacun auprès des jeunes pris en charge. Cette coordination a lieu de façon formelle lors des différentes réunions (de coordination, de synthèse, cliniques) qui nous permettent de faire le point sur l'état d'avancée de notre travail.

De façon moins formelle, quantité d'informations sont échangées quotidiennement entre les éducateurs du service. Si chacun travaille avec sa propre personnalité auprès des jeunes, l'esprit de l'institution et les contraintes du quotidien nous amènent également à pouvoir, en ce qui concerne les éducateurs, être remplaçables ponctuellement, sur un accompagnement.

Cela était pour moi d'autant plus important que j'avais à m'absenter régulièrement durant plusieurs semaines du fait des regroupements de cours à l'école. Il s'agissait d'assurer une continuité des actions éducatives que j'avais engagées. Pour cela, dès le début de mon stage, j'ai affiché au mur du bureau des éducateurs le planning des regroupements. Travaillant en co-référence avec mon tuteur de stage, c'est lui qui a pu rendre effective cette continuité. Lors de mes absences, il a visité les terrains de stage de Hicks et gardé les liens hebdomadaires avec l'école de Philippe et l'UPI d'Edouardo. Mais, grâce aux coordinations d'équipe hebdomadaires, l'autre éducatrice de l'équipe savait parfaitement ce que je faisais avec les jeunes et les familles que je rencontrais. C'est elle qui a pu accueillir Philippe et Kévin pour des repas que je proposais les mardis midi au service.

Si cela fonctionne, c'est que l'équipe existe bel et bien, en tant qu'entité.

D'ailleurs cela se remarque dans le rapport qu'ont les usagers, même les plus jeunes, avec nous. Charles qui a six ans, est scolarisé en grande section de maternelle et possède un vocabulaire encore très limité, connaît les prénoms de cinq des membres de l'équipe qu'il a rencontrés. Il s'agit des trois éducateurs du service (dans lesquels je m'inclus), de la psychomotricienne et de l'ASS. Lorsque l'un de nous le rencontre, son éducatrice référente le plus souvent, il lui demande toujours des nouvelles du reste de l'équipe, dans son jargon à lui.

C'est également le cas de cette maman qui, sans doute contente de la façon dont son fils était pris en charge, nous a fait un gâteau. Elle aurait pu offrir

une boîte de chocolats à l'éducateur qui s'occupait plus particulièrement de Tony (en plus c'était moi, ça m'aurait bien plu...), au lieu de cela c'est à toute l'équipe qu'elle avait pensé en préparant son gâteau, présent que nous avons pu déguster... pendant la réunion hebdomadaire matinale, comme il se doit.

L'humoriste Coluche, qui ironisait sur l'idée d'esprit d'équipe dans le sport, disait qu'il y a « un seul esprit pour toute une équipe ». Sans aller jusque là il est raisonnable de penser que dans une équipe éducative qui fonctionne bien, s'enrichit mutuellement et se soutient, on arrive à voir émerger ce qu'on pourrait appeler la personnalité d'une équipe. Une façon de travailler ensemble, de s'accorder sur des façons de faire, sur une éthique, sur des valeurs. C'est cette personnalité également que les professionnels vont ensuite porter avec eux dans leurs relations avec les usagers.

Il ne s'agit pas d'un moule institutionnel, pour le coup, mais d'une rencontre, encore, mais entre éducateurs cette fois.

Cela ne veut pas dire que nous sommes tous pareil. Nous pouvons avoir des positionnements différents et complémentaires, comme dans le cas de l'accompagnement d'Edouardo. Nous pouvons aussi travailler avec nos compétences spécifiques et nos centres d'intérêt. Il y a au service différents jouets, dont un robot Légo. Avec Kévin j'ai durant plusieurs semaines pu jouer à construire le robot et à le programmer sur ordinateur après un accompagnement aux devoirs à domicile. Kévin a des compétences scolaires certaines, une intelligence<sup>59</sup> normale, mais des lacunes très importantes et une inhibition qui le gêne grandement dans ses apprentissages. Par contre, c'est un touche-à-tout et un bricoleur de génie. Je voyais toujours sur le bureau de sa chambre des petits moteurs électriques remontés en systèmes complexes mêlant carton, scotch et trombones. Je suis moi-même un passionné d'ordinateur et d'électronique : je n'ai pas eu à chercher longtemps comment agrémenter mes séances d'aide aux devoirs d'un temps ludique et éducatif.

L'éducatrice du service a, elle, un penchant plus artistique. C'est dans la confection de cadeaux de fêtes des mères ou des pères avec des matériaux de récupération qu'elle joint l'utile à l'agréable. Cette différence est une richesse pour une équipe. Cela n'empêche pas de révéler des points communs. Le support éducatif, quel qu'il soit, permet de travailler la relation à l'adulte et de

---

59 D'après le test WISC IV effectué par les psychologues et conseillères d'orientation psychologues en vue de l'orientation dans certaines filières.

mettre en valeur des compétences dont beaucoup de jeunes et de parents ne sont pas toujours conscients.

Ma position de stagiaire, apprenant, a du beaucoup jouer dans cette relation avec mes collègues et je ne pense pas que cette expérience soit complètement transposable. Cependant j'ai pu expérimenter, ici et là, ce type de fonctionnement et l'on peut souvent sentir dans les discussions avec des collègues ou dans le cadre des partenariats induits par nos missions la personnalité, l'identité propre qui se dégage de telle ou telle équipe, plus ou moins indépendante de l'institution qui la porte.

C'est une façon de travailler que peuvent renvoyer des partenaires. Lors d'une réunion de suivi de scolarité un maître référent, ces professeurs de l'Education Nationale qui suivent tous les jeunes orientés par la MDPH scolarisés dans leur secteur, a pu nous dire comment il nous voyait : « On sait comment ça se passe avec le SESSAD, on sait la qualité de ce que vous faites et que vous n'hésitez pas à faire appel à nous dès qu'il y aura besoin ». Effectivement, l'esprit dans lequel agit le service dans l'intérêt du jeune accompagné est, comme me le disait mon tuteur de stage : « D'être inventifs et souvent pour ça, de prendre notre bâton de pèlerin pour aller frapper aux portes et démarcher des partenaires ».

Ainsi, un peu de l'équipe du SESSAD, de ce qui s'est dit en réunion clinique, de ce qui pourra se dire en réunion d'équipe, nous accompagne dans nos interventions au quotidien.

## **Conclusion**

Les questions que je me suis posé tout au long de ces 12 mois de stage en SESSAD ( 9 de présence) ne sont pas très éloignées de celles qui animent mes camarades qui se sont penchés plus spécifiquement sur les dynamiques d'internat.

La méthode est similaire : partir de notre vécu pour tenter de l'éclairer à l'aide de connaissances théoriques.

L'objectif est le même : en nommant ce que nous faisons au quotidien, essayer de l'améliorer, de le professionnaliser en le comprenant mieux.

Comprendre pour s'extraire des contraintes induites par la relation, comprendre pour reproduire ce qui fonctionne, pour modifier ce qui ne va pas.

Nous avons ici tenté de présenter ce qu'il y avait de spécifique dans le travail de l'éducateur spécialisé dans un Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile. Un certain isolement, un travail à l'extérieur, un rapport de proximité avec les familles et les jeunes suivis tout en étant moins présent qu'en internant au quotidien. L'obligation de travailler en équipe pluridisciplinaire, expression de la dimension « service de soins », l'importance également du travail en réseau.

Ces spécificités, que l'on retrouve largement dans l'ensemble des services d'action à domicile et en milieu ouvert, forment le décor de travail dans lequel l'éducateur évolue, intervient, accompagne. Cependant, quel que soit ce cadre, ce décor, les fonctions principales de l'éducateur spécialisé restent les mêmes.

En SESSAD comme ailleurs, notre rôle est « d'aider à restaurer ou à préserver l'autonomie des personnes »<sup>60</sup>, jeunes et moins jeunes que nous accompagnons.

L'éducateur endosse toujours, du fait de sa position auprès de l'utilisateur, une responsabilité envers ce dernier. Celui qui demande de l'aide ou qui vit d'importantes difficultés est toujours plus « fragile » que nous dans la relation. Mais pour permettre d'accéder à l'autonomie, l'éducateur doit également se désillusionner pour supporter le transfert, cette relation proprement éducative, sans lequel ses paroles restent des paroles en l'air. Accepter de rencontrer, accepter le bouleversement, accepter l'autre.

Le 17 février 2009, 12 éducateurs spécialisés travaillant dans les SESSAD d'une même région se sont rencontrés pour échanger sur les spécificités de leur métier.

« Beaucoup de SESSAD sont nés par redéploiement des moyens d'établissements d'éducation spéciale (...). Mais leur fonctionnement s'est aussi construit à partir de la spécificité du handicap traité et aussi de leur localisation (Sessad urbains et Sessad ruraux). La mission éducative figurant dans leur intitulé, les éducateurs ont d'emblée fait partie des personnels incontournables de ces services. Mais pour y faire quoi ? L'éducateur de Sessad fait-il le même

---

<sup>60</sup> Mission de l'éducateur spécialisé telle que décrite par les fiches du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)



travail qu'un éducateur d'internat ? Fait-il le même travail qu'un éducateur d'AEMO ? »<sup>61</sup>

Spécificité et points communs, la réflexion est donc d'actualité. Mais si quelque chose est spécifique, c'est bien qu'il existe une culture professionnelle commune, un socle commun méthodologique, législatif et déontologique.

Ces points communs, loin de rendre inutile mon travail de décryptage particulier, viennent renforcer l'idée d'une cohérence inhérente au métier d'éducateur spécialisé, quel que soit le public, quel que soit le type d'institution. Ils rendent pour nous indispensable le besoin d'interroger les structures dans lesquelles nous travaillons et les points d'appuis institutionnels nécessaires à l'exercice de cette profession. Il s'agit de se ménager quelque peu afin de « tenir la distance ». C'est ce qui se développe aujourd'hui avec les Commissions des Risques Psycho-Socio et des entretiens annuels . C'est ce qui garantit la qualité d'un travail professionnel, pour autant que les professionnels s'en saisissent.

Ainsi le travail de réflexion sur les représentations que nous avons de ce métier, sur la façon dont nous pouvons l'expliquer autour de nous, sur la place de l'usager, notre place à ses côtés, la lecture des lois qui sous tendent notre action au quotidien est un travail ouvert et dynamique. Participer aux lieux où cette *praxéologie*, la science des actes pour reprendre le terme proposé par Phillippe Gaberan, se construit fait également partie du travail de l'éducateur spécialisé.

Les changements socio-économiques que nous sommes en train de vivre modifient par leur échelle jusqu'à la trame du tissu social dans lequel nous travaillons. De nouvelles lois, comme la loi de 2005 sur l'égalité des chances ou de 2007 de protection de l'enfance, réorganisent notre façon de travailler. De nouvelles difficultés liées au chômage massif et à la paupérisation croissante modifient également les demandes et les besoins des usagers de nos établissements et de nos services. Si « éduquer en SESSAD » était le sujet du présent travail, il m'a permis de poser nombre de questions transversales comme celle du respect de l'usager, de la création du lien de confiance, du transfert dans la relation éducative. C'est sans doute qu'en éducation spéciale, comme dans l'exploration d'une fractale - ce « dessin » mathématique dans

---

<sup>61</sup> Cet extrait est issu d'un article publié en mars dans la revue professionnelle d'une importante association d'établissements médico-éducatifs.

lequel le plus infime partie renvoie à l'image du tout - lorsqu'on s'attache à décrire un service spécifique on parle de la profession tout entière.

Toujours est-il que la formation d'un éducateur spécialisé ne peut s'arrêter à la porte des écoles. « Eduquer en 2009 » pourrait être le sujet de mon travail déjà en cours, à l'heure où je rédige les dernières lignes de ce mémoire professionnel et « Eduquer ici et maintenant » sera le travail d'une vie.

# Bibliographie

BERTHOZ Alain dir., *L'empathie*, Odile Jacob, 2004; 308 p.

BON Norbert, *Le transfert, credo des psychanalystes ?*, in *Le journal des psychologues*, n°228, juin 2005.

BUTEN Howard, *Il y a quelqu'un là-dedans, Des Autismes*, éd. Odile Jacob, Mesnil-sur-l'Estrée, 2003, 196 p.

ELKAÏM Mony, *Si tu m'aime ne m'aime pas. Approche systémique et psychothérapie*, Point, Lonrai, 2001, 221 p.

FREUD Sigmund, *Abrégé de psychanalyse*, 1938, rééd. P.U.F., Paris, 1949, 96p.

GABERAN Philippe, *La relation éducative : Un outil professionnel pour un projet humaniste*, Erès, Ramonville, 2006, 146p.

GARATE-MARTINEZ Ignacio, *L'institution autrement, pour une clinique du travail social*, Erès, France, 2003, 175p.

GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Tome 1, La présentation de soi, Paris, Minuit, 1968, 251p.

GOFFMAN Erving, *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, éd. de minuit, Paris, 2007, 175p.

GOUHIER Alain dir., *La relation d'aide*, Presses Universitaires de Nancy, 1993, 252p.

HOCHMANN J., *Une émotion contenue... Réflexions sur le soin psychiatrique*, in *Bulletin de liaison de psychiatrie*, n°10, Lyon, jan. 1978.

KISS Adam Dir., *L'empathie et la rencontre individuelle*, l'Harmattan, Paris, 2001, 145p.

LACAN J., *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 254p.

LE DUC Yves, *Déontologie de la relation à l'usager, dans les services et établissements sociaux*, Paris, Dunod, 2000, 158 p.

LEVI STRAUSS Claude, *L'efficacité symbolique* p. 205-226 in *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, 452p., p. 205 à 226.

MERCIER Christian, *Le SESSAD, un service de soins psychologiques et d'éducation spécialisée à domicile*, in *Enfance et Psy* n°17, érès 2001, p.123 à 130.

PAQUET Michel, *Les SESSAD en équilibre instable*, in *Actualités Sociales Hebdomadaires* n°2480 du 24 novembre 2006, pages 32-33.

PIERON Henri, *Vocabulaire de la psychologie*, Quadrige, Paris, P.U.F, 1992.

THOUVENOT C. *L'Efficacité des Educateurs, une approche éducative spécialisée*, Condé-sur-Noireau, L'Hamattan, 1988, 343p.

LE ROBERT, *Dictionnaire historique de la langue française*, dir. Alain RAY, tome 1, Maury-Eurolivres, Manchecourt, 1998, 1381p.

ROUZEL Joseph, *Le transfert dans la relation éducative*, Dunod, 2005, 231p.

TERRAL Daniel Dir., *Prendre en charge à domicile l'enfant handicapé : Les SESSAD*, 2ème édition, Dunod, Paris, 2006, 182 p.

## Autres sources utilisées

**Code de l'action sociale et des familles** : Détail du code sur Légifrance.fr

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069&dateTexte=20090421>

**Loi du 2 janvier 2002** : Détail de la loi sur Légifrance.fr

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000215460&dateTexte=>

**Loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances sur Légifrance.fr :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=>

**Annexes XXIV** Détail du texte en vigueur au 28 avril 2009 (du 27 octobre 1989)

:

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006067344&dateTexte=20090428>

**Amendement « Creton »**

[http://www.legislation.cnav.fr/textes/loi/TLR-LOI\\_8918\\_13011989.htm](http://www.legislation.cnav.fr/textes/loi/TLR-LOI_8918_13011989.htm)

**CLIS** : La circulaire du Ministère de l'**Éducation Nationale** : Les dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires dans le premier degré.

<http://www.education.gouv.fr/botexte/bo020409/MENE0201158C.htm>

**Sur les MDPH**, définition de Wikipedia :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Maison\\_d%27partementale\\_des\\_personnes\\_handicap%27es](http://fr.wikipedia.org/wiki/Maison_d%27partementale_des_personnes_handicap%27es)

**Sur les Rased**

<http://daniel.calin.free.fr/rased.html>